

Quoi faire avec les feuilles mortes?
page E-16

**Première mondiale
Projet
d'un réseau
trans-Québec
pour
radio-amateurs**
page A-8

**L'ambulance
un atout pour
la police
de
Ste-Foy**
page A-3



LE SOLEIL

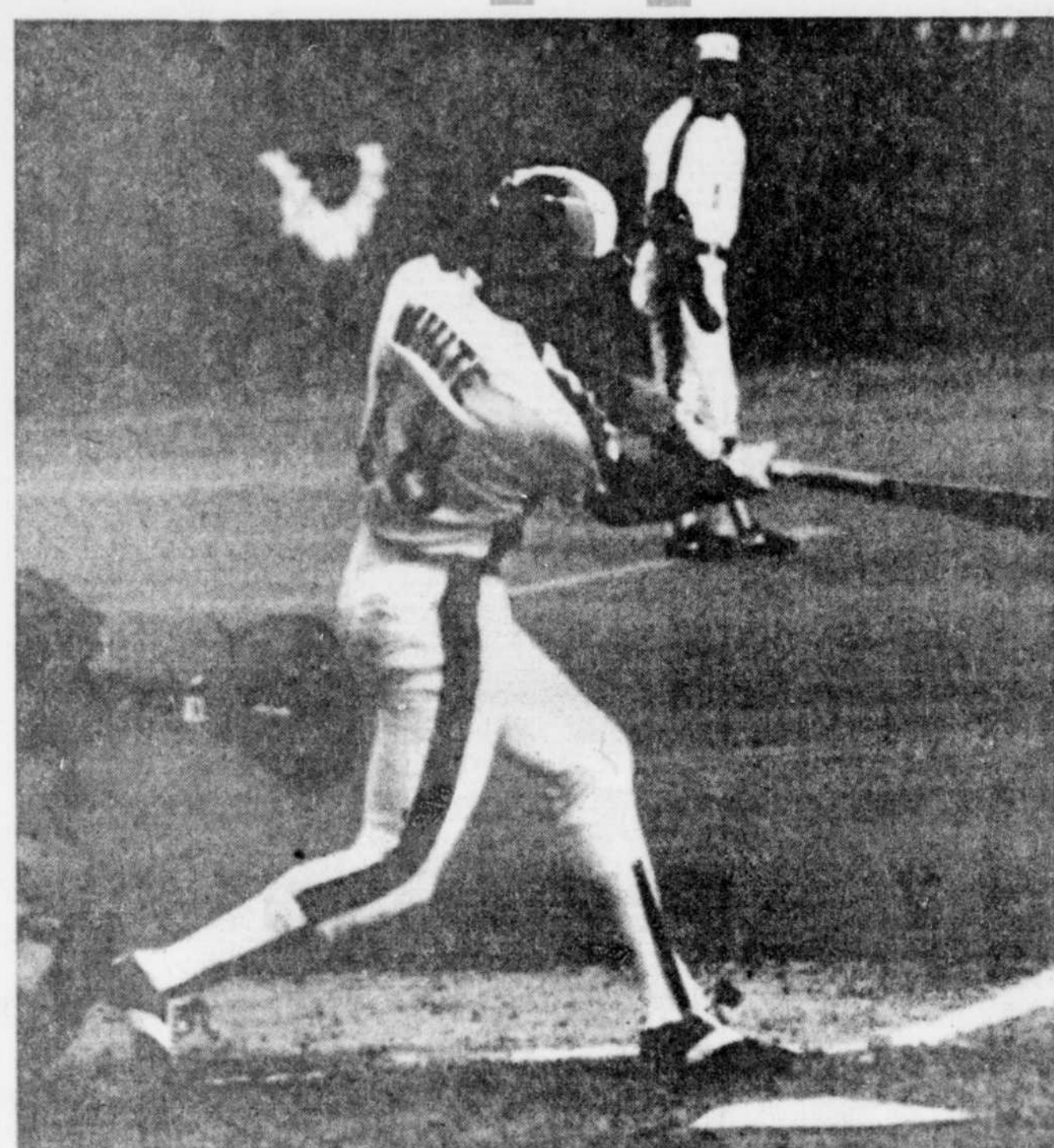
REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcoolés)

QUÉBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1981
85e année, no 246 184 pages 11 cahiers

édition samedi/dimanche

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 80¢ Québec 65¢

Youppi...!



Jerry White vient de frapper un circuit bon pour trois points, à la sixième manche, pour donner la victoire aux Expos.

54,372 "Expos-maniaques"

MONTREAL (d'après UPC) — Assis pendant trois heures par une température de moins de huit degrés Celsius, ils chantaient entre les manches, se donnaient de grandes tapes dans le dos, criaient leur approbation en français et en anglais pour de simples jeux qui, à New York, n'auraient mérité que les baillements de la foule.

Un homme habillé en père Noël parcourt les escaliers de bas en haut et de haut en bas, faisant

résonner une cloche sans rime ni raison apparentes.

"C'est mieux que la Coupe Grey, ou que la Coupe Stanley et, quand nous serons en série mondiale, ce sera encore plus fort que les Jeux olympiques de 1976", soutient un Montréalais, Paul Archambault. Marcel Hubert renchérit: "Je crois que le baseball est plus plaisant que le hockey. C'est un sport de détente. Vous avez le temps de parler, de manifester et

de prendre les choses un peu plus doucement qu'au hockey".

Bob White a fait 3,000 milles, à partir de Parkville, en Colombie-Britannique, pour assister au match. Rod Hagglund, lui, est venu d'Ottawa, avec son père Mel. Rev Bower, pour sa part, a conduit les 600 milles qui séparent Saint-John.

Voir A-2, EXPOS
☐ Voir pages E-1 et E-2

Après les Lafleur, Stastny et cie La LNH pourrait faire grimper encore le coût des articles de sport

par Alain BOUCHARD
Vous payez déjà très cher pour aller voir jouer les frères Stastny, Guy Lafleur ou Brian Trottier, au Colisée. Il y a le billet mais vous payez aussi leurs patins, leurs bâtons, leurs casques, etc.

Exemple: SLM (St. Lawrence Manufacturing) de Beauport verse entre \$10,000 et \$12,000 par année à Brian Trottier, des Islanders de New York, pour qu'il patine sur les lames de cette entreprise, d'ici 1986 inclusivement. SLM a également des contrats importants avec Jacques Richard et les trois frères Stastny.

Et cet argent, le fabricant doit le prendre quelque part... plus précisément dans les poches des consommateurs.

Or, il pourrait vous en coûter

encore beaucoup plus cher pour l'équipement de votre enfant, si la Ligue nationale de hockey parvient à mettre en place le plan de redevances publicitaires auquel elle veut forcer ses manufacturiers fournisseurs à adhérer, d'ici le 15 janvier 1982. Faute de quoi, déclare le président John Ziegler, on effacera toutes les marques de commerce apparaissant sur l'équipement des joueurs pour ainsi

Voir A-2, SPORT
☐ autres détails, E-4

Israël perd Dayan (F-1)

La "réserve de taxes" Propriétaires "privés" de \$10 millions en intérêts

par Denis ANGERS
Régulièrement, une fois par mois, M. Normand Bonneau verse à sa banque la somme de \$95, somme qui servira, l'année écoulée, à payer les taxes municipales et scolaires de sa maison. En contrepartie de ces dépôts successifs qui totalisent \$1,140, M. Bonneau ne touchera toutefois de sa banque que des intérêts insignifiants, lorsque comparés à ceux actuellement offerts sur le marché.

En fait, la Banque nationale du Canada, qui lui a consenti le prêt hypothécaire de sa demeure, ne lui versera qu'un intérêt de 3 pour 100 sur ces fonds affectés à sa "réserve de taxes". De plus, de par un règlement de la banque, M. Bonneau ne pourra pas exiger de placer ces sommes dans un compte à intérêts quotidiens, par exemple, compte qui lui rapporterait des intérêts de 18 pour 100.

Au total, pour lui, cette "réserve de taxes" qu'il paye avec la régularité d'une horloge l'enrichira en fin d'année de \$30, au lieu des \$182 qu'il aurait pu en attendre. Pendant ce temps, la banque pourra quant à elle prêter à court terme ces \$1,140. Au taux de 22 ou 23 pour 100 l'an!

Comme des dizaines de milliers d'autres propriétaires du Québec, Normand Bonneau voit donc les règles du marché hypothécaire le priver, année après année, de revenus d'intérêts substantiels. Et davantage encore dans la présente conjoncture!

En effet, d'après LE SOLEIL au terme d'une enquête menée auprès d'une dizaine d'institutions faisant affaires dans le secteur hypothécaire, la généralisation de ces "réserves de taxes" permet aux banques, compagnies de fiducie et firmes d'assurances de faire des "rendements extraordinaires sur des dépôts qui, payés en moyenne 3 pour 100, sont re-prêtés à 22 ou 23 pour 100".

Situation généralisée

Règle générale, les banques offrent, sur ces dépôts de fonds, un rendement égal à celui des comptes d'épargne avec privilèges de chèques, soit 3 pour 100 par année. C'est notamment le cas des banques Na-

Voir A-2, PROPRIETAIRES
☐ Voir notre dossier sur les taux d'intérêts hypothécaire, page B-3

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-16 et H-9 à H-15
Bandes dessinées	H-4
Bridge	H-11
Carrières et professions	H-4 à H-8
Décès	H-17
Echecs	H-14
Economie-finances	F-6 à F-9
Editorial	A-6
Feuilleton	D-11
Habitat	F-4 et F-5
Horoscope	H-15
La bonne chère	E-9 à E-11
Mot mystère	H-9
Mots croisés	H-10 et H-13
Où aller à Québec	D-12
Patron	H-14
Sciences	B-4

météo

Ciel variable. Maximum de 14. Demain: nébulosité croissante suivie d'averses et vents modérés.
les détails, page H-9

Depuis deux ans, il doit vivre sa misère à domicile



Pour M. Côté, des services de maintien à domicile en attendant son admission en centre d'accueil... une admission demandée il y a déjà deux ans. Bertrand Huard, à gauche, "son" travailleur social, lui rend visite.

Un cas parmi des centaines

par Roger BELLEFEUILLE

C'est jour faste, aujourd'hui, pour M. Fernand Côté, de la rue de la Ronde, à Québec.

En dépit de la douleur que lui cause son nouveau dentier, il savoure déjà, à l'avance en ce milieu d'après-midi, les mets que lui popote, dans la cuisine, tout à côté, l'auxiliaire familiale, Mme Raymonde Pleau. Jour faste, parce qu'il s'est rendu, plus tôt, au centre de jour du pavillon Saint-Charles de Limoilou ce qui a fait aussi une brisure dans la monotonie de son quotidien. Jour faste, parce que le soleil d'octobre, qui donne plus d'éclat au feuillage d'automne, égaye aussi son intérieur et rend plus vivante la galerie de photos de famille qui tapisse le mur de son salon; ça soulage un peu de la solitude et de l'isolement. (Il a eu dix enfants). Jour faste aussi, parce que "son" travailleur social, Bertrand Huard, lui rend visite.

Fernand Côté, 73 ans, est l'un des 1,800 "cas" actifs du Centre de services sociaux de Québec, zone Québec. Il vit de plus en plus péniblement seul dans un deux pièces et demie. Ses troubles circulatoires rendent de plus en plus difficiles ses déplacements.

M. Côté est "actif" au CSS depuis deux ans environ. C'est-à-dire que depuis deux ans, un travailleur social a été affecté à sa personne. Parce qu'il y a deux ans, il a été jugé qu'il ne pourrait plus désormais demeurer seul, et qu'il serait plus en sécurité dans un centre d'accueil d'hébergement. Depuis deux ans, M. Côté attend son admission au pavillon Saint-Charles de Limoilou, comme quelque 260 autres, dans la seule

Voir A-2, UN CAS
☐ Notre dossier, page B-1

SPORT

(Suite de la première page)

mettre un terme à la publicité qui est faite à ces produits.

Bataille explosive

La bataille est féroce, le dossier explosif, même si jusqu'ici, au Québec du moins, toute cette affaire a suivi son cours à l'abri des antennes des organes d'information.

Et LE SOLEIL a appris que le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec est d'autant plus préoccupé par le problème que la fabrication d'articles de hockey est l'un des secteurs industriels de pointe de la province.

Tout a commencé durant l'été lorsqu'une simple lettre du président Ziegler indiquait aux manufacturiers que la LNH procédait à l'implantation de son BEP (Brand Equipment Program): non seulement vous devrez dorénavant nous fournir bâtons, patins, casques, etc. gratuitement mais vous devrez aussi nous verser des royalties annuelles pour que l'on permette à vos marques commerciales de se balader sur nos patinoires, à la télévision et dans les journaux, par le truchement de nos hockeyeurs.

Réaction immédiate de tous les géants du domaine, réunis à Montréal sous l'instigation de Georges Guilbeault, directeur général de Sherwood-Drolet (important fabricant de bâtons de Sherbrooke); ça n'a aucune allure, il n'est pas question de payer deux fois pour la promotion de nos produits, c'est-à-dire une fois avec le joueur et une autre fois avec la LNH.

"Tous ont senti la menace et la concertation s'est pratiquement faite d'elle-même", a indiqué Guilbeault, hier, lors d'une conversation téléphonique avec LE SOLEIL.

Les géants, ça veut dire: Canadien, CCM, Sherwood, Koho, Titan, Jofa, Northland, Micron, Victorville, Daoust, Cooper, Lange, SLM, et plusieurs autres.

Un merdier

"Je n'entrevois absolument pas comment on pourrait arriver à payer des deux côtés", soutient Pierre Rouillard, vice-président de SLM, à Québec. "Il nous en coûte

déjà extrêmement cher pour intéresser Trottier et les autres à patiner sur des petites lames dont les spectateurs n'ont pratiquement aucune chance de voir la marque, du haut des estrades. Cette affaire est un merdier incroyable!"

La position de la LNH est sommairement la suivante: les manufacturiers retirent une publicité inestimable du fait que nos équipes affichent leurs marques commerciales aux quatre coins du continent et même outre-mer, par le biais de la télévision. La preuve que c'est payant pour eux, c'est qu'ils nous consentent déjà des rabais importants. Or, nous demandons seulement qu'ils acceptent de payer le prix de cette publicité que nous leur faisons.

Guilbeault a appris, ces jours derniers, que la LNH aurait finalement retiré l'exigence première du BEP: la gratuité de l'équipement, "ce qui, dit-il, était une aberration incroyable quand on sait, par exemple, que Sherwood a vendu pour quelque \$400,000 de bâtons à la LNH, l'an dernier. Pouvons-nous nous permettre de perdre cet argent? Jamais!"

Mais Ziegler continuerait d'exiger les redevances publicitaires, par exemple \$30,000 de Sherwood, pour que ce nom puisse rester inscrit sur les bâtons de Guy Lafleur et cie, au cours de la prochaine saison.

"Évidemment, explique Guilbeault, nous vivons en démocratie et chaque manufacturier restera tout à fait libre, en dernier ressort, de son attitude finale. Quant à Sherwood, cependant, je peux dire qu'elle ne consentira jamais à donner ses produits, ni à verser ces sommes astronomiques réclamées par la LNH."

La proposition qui doit être débattue, très prochainement par les manufacturiers: n'y aurait-il pas lieu de ne plus rien fournir du tout à la LNH, si elle ne modifie pas son BEP encore davantage? Elle devra bien se procurer son équipement quelque part, donc sera forcée de négocier.

Toutes sortes de chiffres contradictoires ont circulé sur ce que pourrait coûter les redevances réclamées. Ziegler parle d'un pauvre million de dollars sur un chiffre

d'affaires de \$140 millions" mais en d'autres lieux, on parle plutôt d'une somme qui pourrait se situer entre \$4 et \$6 millions.

"Ce qui pourrait avoir comme conséquence, soutient l'avocat montréalais Bill Mauer, appoiné par les manufacturiers dans ce dossier, d'éloigner les jeunes du hockey, compte tenu du prix à la hausse de l'équipement, alors que l'une des préoccupations de la LNH

doit être de populariser davantage le hockey."

Interrogé sur cette affaire, Marc Tardif, des Nordiques, a dit ne pas avoir eu connaissance que ce dossier en soit encore rendu au niveau des joueurs mais qu'ils s'y intéresseraient forcément au premier chef, le moment venu, puisque c'est leur relation directe avec les manufacturiers qui pourrait en être affectée.

UN CAS

(Suite de la première page)

"zone Québec" (basse ville et Saint-Jean-Baptiste), dont l'admission dans un centre d'accueil est faite.

Jour faste, mais double d'une inquiétude, voire d'une certaine amertume. Car M. Côté, en se rendant au centre de jour, a regardé un film sur le placement des personnes âgées en "institution". Ce qu'il a vu, raconte-t-il, n'était guère réjouissant. Il a vu, raconte-t-il, des vieilles femmes pleurer, seules, dans leur petite chambre... entre leur "têti" et leurs bouteilles de pilules. "Maudite vieillesse", lâche, résigné, le septuagénaire. "Les gens s'éloignent de nous autres... parce qu'ils pensent qu'on a plus de vie... comme si on le faisait exprès..." "Si Mme Pleau pouvait venir seulement trois demi-journées par semaine, j'aimerais mieux rester ici." Car en attendant son admission, un bon jour, au centre d'accueil, le Centre de services sociaux lui trouve des services "de maintien à domicile".

Comme cette aide familiale qui vient préparer les repas et faire le ménage deux demi-journées par semaine, en plus d'aller à l'épicerie et faire d'autres courses essentielles. Comme le centre de jour qui vient cueillir M. Côté quelques fois par semaine. Là, il prend quelques repas, on l'aide à prendre un bain, ce qu'il ne peut plus faire seul, il rencontre le médecin, l'infirmière et l'ergothérapeute. S'il est quelques jours sans donner des nouvelles, l'infirmière vient jeter un coup d'oeil à domicile, en profite pour vérifier la fidélité à la médication prescrite, prend en passant la pression artérielle.

Quant au travailleur social, dans cette situation particulière, son rôle est plutôt discret. Il fait en sorte que toutes les ressources disponibles et nécessaires à M. Côté lui soit accessibles.

Employé du Centre de services sociaux de Québec, son rôle est mal connu et souvent obscur à l'image de la boîte qui l'emploie.

Témoins discrets du "mal être social", les praticiens et praticiennes des CSS sont en quelque sorte aussi des "ombudsmen", dans le cadre de leur mission de protection sociale, des membres les plus vulnérables de la société.

Un rôle d'ombudsman qui peut vite se transformer en celui de bouc émissaire quand l'État se cherche des têtes de Turcs pour excuser sa courte vue en matière de politique sociale.

Bernières: le centre communautaire ouvre

BERNIÈRES — Depuis les temps qu'on en parlait, le centre communautaire de Bernières est maintenant construit, prêt à recevoir le public. Aujourd'hui et demain, les 17 et 18 octobre, sont les jours de visite. Tout le monde est invité entre 13h et 21h. C'est au 550 de la Sorbonne, à côté de

l'école La Martinière. Les intéressés pourront visiter la bibliothèque. Ils constateront comment le local s'est amélioré. Il y a aussi, pendant toute la fin de semaine, 24 artisans de la région qui exposent. Poterie, peinture, tissage, ébénisterie, sculpture, émaux ou vitrail, il y en aura pour tous les goûts.

EXPOS

(Suite de la première page)

au Nouveau-Brunswick, du Stade olympique, accompagné de son fils de 16 ans, Jeff, en convalescence après une intervention chirurgicale.

Des 54,372 amateurs qui remplissaient le stade, 10,000, selon les évaluations des Expos, venaient de l'extérieur de la région mont-réale. Pour tous ces "Exposmaniaques", 200,000 bouteilles de bière et autant de hot dogs ont été entreposés dans le stade. Ailleurs dans la métropole, les hôtels sont pleins, des écrans géants de télévision sont installés un peu partout et toutes les conversations (ou presque) tournent autour des Expos, bien sûr!

Les Yankees n'ont qu'à bien se tenir... A moins que ces satanés Dodgers... Mais ça n'arrivera pas, n'est-ce pas?

S'il y en a encore qui doutent d'une victoire des Expos contre les Dodgers et ensuite contre les Yankees en Série mondiale, ce n'est pas le cas de l'épouse de Cromartie. Peu avant le début du match d'hier, Carole Cromartie déclarait aux journalistes que les "chiffres" étaient favorables aux Expos.

"Croyez-le ou non", a dit la Québécoise de Baie-Saint-Paul, le

chiffre chanceux des Expos est le 13. "Ce nombre est significatif, a-t-elle dit, parce qu'il représente les années d'existence de l'équipe montréalaise."

Trudeau félicite Moubarak

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a envoyé ses félicitations au nouveau président de l'Égypte, M. Hosni Moubarak, et l'a invité au Canada.

Dans une lettre datée de mercredi et publiée hier, M. Trudeau dit que M. Moubarak assumait ses nouvelles fonctions "à une période difficile de l'histoire de l'Égypte".

En lui offrant les vœux les plus chaleureux du gouvernement canadien, M. Trudeau dit que "nous sommes tous au courant du rôle de chef de l'Égypte au Moyen-Orient et nous sommes heureux de votre intention de marcher sur les traces de feu le président Sadate dans la recherche de la paix."

PROPRIETAIRES

(Suite de la première page)

tionale, de Montréal, Toronto-Dominion, Royale et de Nouvelle-Ecosse.

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

2812375	gagne	\$500,000
812375	gagnent	\$50,000
12375	gagnent	\$1,000
2375	gagnent	\$100
375	gagnent	\$25
75	gagnent	\$10

INTER-LOTO

925469	gagne	\$250,000
25469	gagnent	\$2,500
5469	gagnent	\$250
469	gagnent	\$50
69	gagnent	\$10

numéros non décomposables		
168908	gagne	\$25,000
781306	gagne	\$25,000
574689	gagne	\$25,000

numéros mobiles

78557	gagnent	\$2,500
1490	gagnent	\$250
575	gagnent	\$50

MINI-LOTO

211944	gagnent	\$50,000
11944	gagnent	\$5,000
1944	gagnent	\$250
944	gagnent	\$50
44	gagnent	\$5

LOTO 6/36

1-9-12-13-15-30	
numéro complémentaire: 5	
LA QUOTIDIENNE	
(tirage de vendredi)	
9-2-6	

Informations: 643-8990

D'autre part, chez les fiducies, ce taux déjà minime tombe parfois à rien du tout. C'est le cas de Fiducie Prêt et Revenu et du Royal Trust.

Dans tous les cas, s'entendent à reconnaître les porte-parole des institutions financières, ces dépôts offrent des rendements faramineux. "C'est un nouvel exemple, confiant l'un d'eux, d'un système qui avantage les gros au détriment des petits. Dans ce cas, les prêteurs et les propriétaires individuels!"

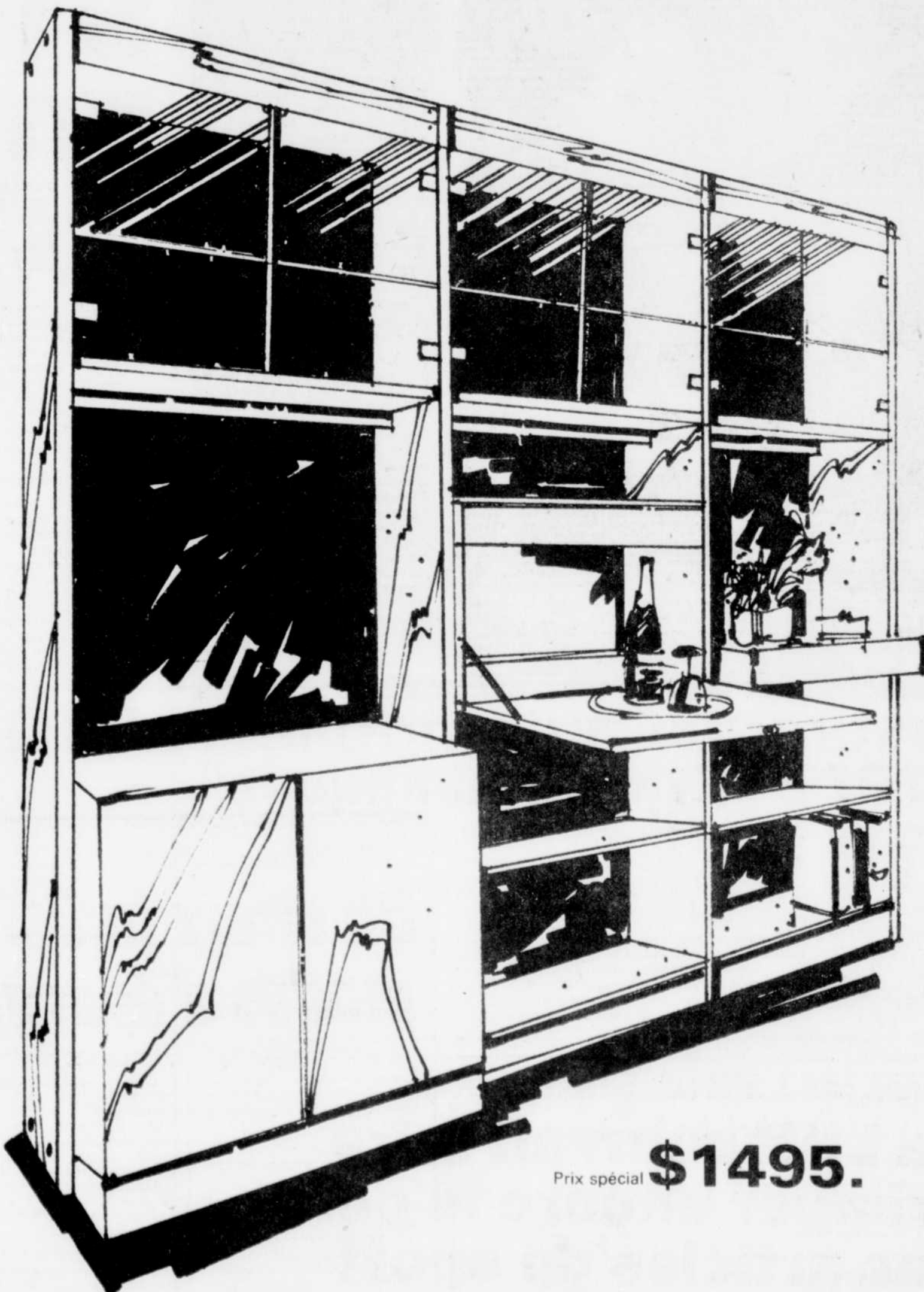
Au demeurant, la quasi-totalité des prêteurs hypothécaires se prévalent de ce système fort avantageux, la seule exception notable venant des caisses populaires Desjardins qui laissent ordinairement au client le choix d'adhérer, ou pas, à une telle "réserve de taxes".

Les justifications

S'ils reconnaissent tous profiter de cette "loi du marché", les représentants des banques et fiducies s'empressent par ailleurs d'avancer des justifications à cette distorsion entre les taux payés à l'emprunteur et ceux qu'ils obtiennent de la revente de ces fonds.

Aux banques de Montréal et Toronto-Dominion, on invoque par exemple le fait que la comptabilité des prêts hypothécaires est centralisée dans les sièges sociaux des institutions. Et que le fait de considérer les versements pour taxes comme n'importe quel compte avec opérations relève de la machine informatique de la banque. Une machine qui, semble-t-il, est intraitable pour le client désireux de faire mieux fructifier ses dépôts.

D'autres directeurs de banques invoquent le fait qu'il s'agit ordinairement de montants minimes, les réserves de taxes ne dépassent guère \$500 ou \$600 en moyenne par année. Il reste toutefois que ces réserves touchent à tout le moins le tiers des propriétaires québécois, soit près de 200,000 ménages. Et qu'à raison d'une cinquantaine de dollars économisés en intérêts pour chacun, c'est une économie potentielle de \$10 millions que les institutions font, dans la seule province de Québec!



Prix spécial \$1495.

Le mur de rangement laque et laiton

Un mur de rangement fabriqué au Canada, selon les plus strictes normes de qualité. Laque beige avec bandes décoratives finies laiton.

universdécor

à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél: 872 2321

Changements

pour samedi

SOLEIL et dimanche

SAMEDI

17 OCTOBRE

1h00 (4) (5) (6) (7) (8) (9)
(11) (12) Baseball
Au Stade olympique, les
Dodgers de Los Angeles
rencontreront les Expos (1h
à 4h).

4h00 (4) (6) (7) (8) (11)
Janette veut
savoir

6h00 (4) (6) (7) (8) (11)
CHIPS

7h00 (4) (6) (7) (8) (11)
Hawaii 5-0 ou
Mission
impossible

7h30 (12) Football
Les Alouettes de Mon-
tréal rencontreront les Ar-
gonauts de Toronto.

8h00 (4) (6) (7) (8) (11)
Les Grands
Spectacles:
"Requiem pour un es-
pion", E. U. 1972.

9h00 (5) NBC
Saturday Night
at the Movies:
"Elvis and the Beauty
Queen".

10h30 (12) Fantasy

Island

10h50 (3) (5) (7) (8) (9)
(11) (12) Le
téléjournal

11h10 (3) (5) (7) (8) (9)
(11) (12) Sport-
Dimanche

11h15 (12) Ciné-Soir:
programme
double:
"Alice n'est plus ici", E. U.
1974. ET "La guerre
des planètes".

11h25 (3) (5) (7) (8) (9)
(11) (12) La
politique
provinciale

11h35 (3) (5) (7) (8) (9)
(11) (12) Ciné-
Club:
"Conquête", Jan. 1965. 62

12h00 (12) CTV
National News

00h21 (12) Pulse

00h30 (12) Musique
avec Marc
Legrand

01h00 (12) The 12

Midnight

Movie:
programme
double:
"Rocky" et "The Coach of
the Year".

DIMANCHE
18 OCTOBRE

12h00 (4) (6) (7) (8) (11)
Bon Dimanche
La chronique "Les nou-
velles artistiques" est
remplacée par "Table
tournante" avec Denis
Héroux.

1h00 (3) (5) (7) (8) (9)
(11) (12) La
Martique
Madonna: 11e des fleurs.

4h00 (4) (5) (6) (7) (8) (9)
(11) (12) Baseball
Possibilité d'un match de
la Ligue nationale.

9h00 (4) (6) (7) (8) (11)
Pièce de
théâtre:
"Les moinaux et les pin-
sons".

Sainte-Foy

L'ambulance, un atout pour la police

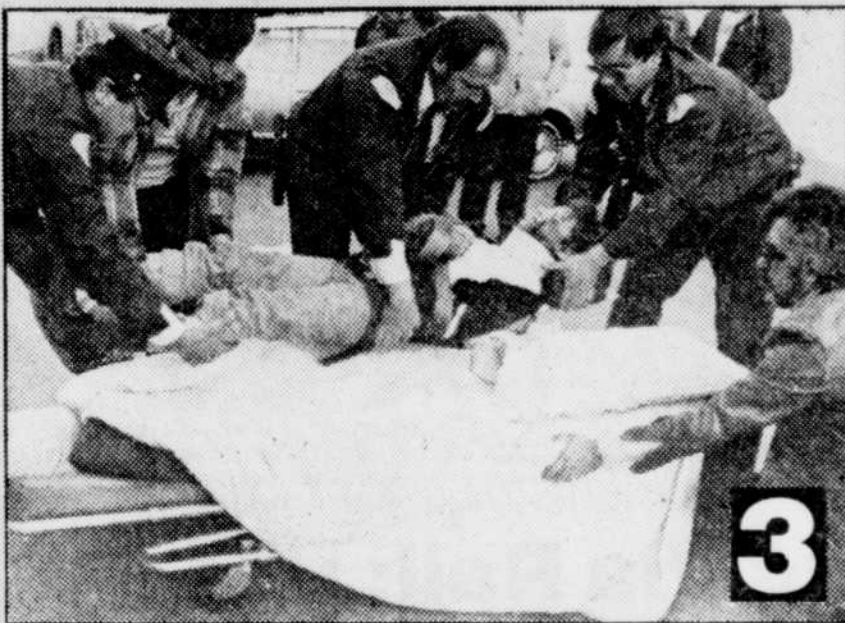
Textes Michel Truchon
Photos Gilles Lafond



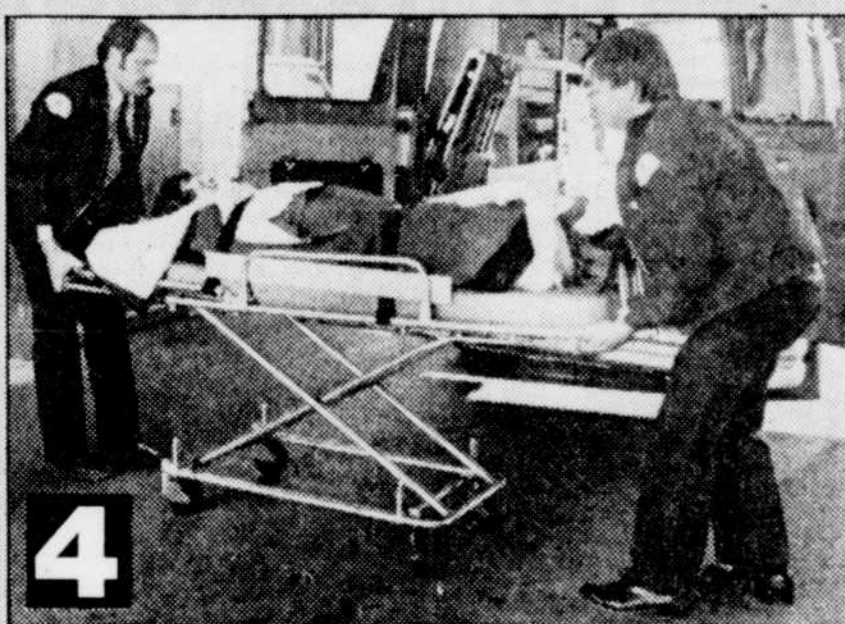
1 L'agent Sylvain Cloutier tente, au moyen de paroles réconfortantes, de calmer le jeune blessé en proie à une crise de larmes.



2 Toutes les précautions possibles sont prises et une planche est installée pour éviter tout déplacement de la colonne vertébrale.



3 Le plus délicatement possible, l'enfant est couché sur la civière.



4 Moins de 20 minutes après l'accident, l'enfant arrive au CHUL où une équipe d'urgence, alertée par radio, est prête à l'accueillir. Pour les agents Bédard et Cloutier, la tâche est accomplie. Mais il y a les autres appels...

Le système d'ambulance offert par les policiers est sans doute le dernier service que les citoyens de Sainte-Foy accepteraient de se voir enlever. Pour le lieutenant Joël Chérut, responsable de la formation et de la planification, l'ambulance est la porte d'entrée des relations cordiales entre la police et la population.

Instauré en 1965, repensé depuis 1978, le service d'ambulance de la police de Sainte-Foy a procédé à 25,200 transports entre 1965 et 1980. Plus de la moitié de ces cas avaient trait à des accidents et à des crises cardiaques.

Agir plus vite

Selon le lieutenant Chérut, la raison primordiale pour laquelle la ville de Sainte-Foy maintient son service de policiers-ambulanciers est d'agir plus rapidement.

Sauf exception majeure, il y a toujours deux véhicules en patrouille 24 heures sur 24 et une ambulance en réserve à la centrale de police.

Ces ambulances sont confiées à 21 préposés qualifiés et sept autres sont présentement à l'entraînement. Six conducteurs occasionnels s'ajoutent à ce personnel réparti sur cinq équipes de travail.

Le métier d'ambulancier n'en est pas un qui se fait à reculons, de sorte que quand un policier devient victime du stress, il est temporairement retiré de ce service pour être en mesure de récupérer. En période normale, une semaine de patrouille en ambulance alterne avec une semaine de patrouille normale.

Les policiers-pompier-ambulanciers de Sainte-Foy ont suivi 40 heures de cours de premiers soins à l'école de police; 158 heures de cours de préposés à l'ambulance au cégep (technicien médical d'urgence) et 16 heures de cours de conduite préventive. A cela vient s'ajouter, après un an et demi de travail comme ambulancier, un cours de perfectionnement de 40 heures donné par des médecins des services d'urgence. Ils sont même en mesure de lire un électrocardiogramme.

"Cela ne signifie pas que les gars sont capables de travailler à la place des médecins, mais au moins, ils peuvent parler le même langage

et se comprendre", note le lieutenant Chérut.

Outre l'équipement de base prévu par la loi, les véhicules ambulances de la police de Sainte-Foy sont munis de suppléments réclamés par les policiers-ambulanciers à la suite de problèmes vécus: support dorsal spécial; système d'intubation; trousse de médicaments; attelles spéciales et bombes d'oxygène portatives.

"Au nombre d'appels pour des crises cardiaques auxquels nous répondons, un jour on va sauver quelqu'un avec cet équipement," fait remarquer Joël Chérut.

Pas de concurrence

Le lieutenant explique que le service d'ambulance de la police de Sainte-Foy n'est pas là pour faire concurrence aux compagnies privées. Ils n'effectuent d'ailleurs pas de transfert entre les hôpitaux, sauf urgence.

Il fut un temps où les citoyens dérangeaient leurs policiers-ambulanciers pour des futilités. L'instauration d'un frais modérateur de \$15 a éliminé ces abus. Pour les gens de l'extérieur, c'est le même prix que celui de l'ambulance privée. Dans un cas d'accident, c'est la Régie de l'assurance-auto qui défraie le transport; pour un acte criminel l'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels) et pour une personne de plus de 65 ans, le ministère des Affaires sociales.

"Nous sommes autonomes et ne désirons pas dépendre de qui que ce soit", souligne le lieutenant Chérut.

Des projets

Le service est bien rodé et il n'y a plus rien à améliorer... sauf un projet auquel Joël Chérut tient énormément.

Il s'agit d'un appareil appelé "défibrillateur" permettant de lire



Les agents Marc Pinault et Martin Trépanier s'apprêtent à partir en patrouille. Outre leur travail d'ambulanciers, ils ont à effectuer la tâche normale d'un policier.

les signes vitaux d'un patient victime d'une crise cardiaque et, opéré par un médecin, de lui prodiguer des stimulations électriques.

Quant au reste, il est un ardent défenseur d'un projet de numéro unique pour tous les services d'ambulances de la région de Québec. Ce projet commence à voir le jour chez les autorités gouvernementales.

En 2 minutes, le secours arrive...

"Chapeau, les gars de Sainte-Foy!... Ça ne fait que deux minutes que l'accident s'est produit et ils sont déjà arrivés..."

Ce commentaire provient d'un curieux, sur les lieux d'un accident survenu mardi après-midi à l'angle du boulevard des Quatre-Bourgeois et de la rue Compagnons-de-Cartier. Un écolier de 11 ans, circulant à bicyclette, a été renversé par une voiture, vers 16h05.

L'alerte a été immédiatement donnée à la centrale de police et à 16h06 l'ambulance dans laquelle les policiers René Bédard et Sylvain Cloutier s'apprêtaient à monter, s'est mise en route.

Toutes sirènes hurlant et lumières clignotant, le véhicule de la police de Sainte-Foy n'aura mis que deux minutes à effectuer le parcours. A leur arrivée, le garçonnet gît sur l'asphalte. A ses côtés, deux médecins d'une clinique voisine ont commencé à le secourir.

Pendant que l'agent Sylvain Cloutier s'empresse au chevet de la jeune victime, s'efforçant de le calmer, son confrère sort l'équipement nécessaire.

Avec l'aide des médecins, ils lui installent un collier de maintien et la planche dorsale. Après seulement, ils sont en mesure de le couler sur la civière et de le transporter au CHUL. L'arrivée à cet endroit se fait un peu après 16h20. Les policiers apprendront que "leur" blessé a été chanceux: fracture à une jambe et coupures au front.

Les policiers retournent à la patrouille. Le reste de la soirée ne sera que routine, exception faite d'un transport d'une personne manifestant des signes de crise cardiaque.

"Il n'y a pas une journée qui se ressemble. C'est souvent très difficile et éprouvant, mais cela reste une belle "job"...", fait remarquer l'agent Cloutier aux représentants du SOLEIL accompagnant les ambulanciers ce soir-là.

Son confrère René Bédard confirme que leur tâche n'est pas toujours reluisante: "Tu dois souvent passer de longues minutes aux côtés des personnes coincées dans les débris d'une voiture. Mais à ce moment, tu fonctionnes par réflexe, tu n'as pas le temps de réfléchir. Tu es sur l'a-

drénaline. L'important, c'est de venir en aide aux gens..."

Après seulement, ont-ils le temps de revivre ces tragiques événements et de songer à ce qu'ils ont pu faire.

Une carapace

Une autre équipe de policiers-ambulanciers que nous avons accompagnés, les agents Marc Pinault et Martin Trépanier, sont d'avis que cela prend une mentalité spéciale pour être ambulancier et qu'il leur faut se former une carapace.

"Ceux qui sont policiers-ambulanciers le font parce qu'ils le veulent. Avec les cours que nous avons suivis, nous nous sentons plus utiles..."

Pour ces policiers-pompier, le plus dur à accepter est un cas où un enfant est impliqué. "C'est difficile à oublier. Malgré tout, une fois ta journée terminée, il faut que tu laisses ton travail au bureau, sans quoi tu ne t'en sors pas..."

Assurance-automobile: le PLQ proteste

(PC) — L'opposition libérale juge "inconcevables" les augmentations des droits d'immatriculation et d'assurance-automobile annoncées jeudi par les ministres Jacques Parizeau des Finances et Michel Clair des Transports.

Dans un communiqué, le whip du PLQ, le député Michel Pagé de Portneuf, soutient que ces augmentations illustrent le caractère "menteur ou incompétent" du gouvernement péquiste.

M. Pagé rappelle que l'automne dernier, la présidente de la Régie de l'assurance-automobile, Mme Claudine Sotiau, laissait entendre la possibilité de hausses de tarifs pendant que le ministre du temps, M. Denis de Belleval, démentissait toute hausse.

"Comme on était à la veille des élections du 13 avril, j'appelle ça mentir à la population", affirme M. Pagé.

Le député de Portneuf dénonce aussi "la vendetta" de M. Parizeau

dans le portefeuille des contribuables.

Selon lui, "ce n'est plus la constitution canadienne qui est en péril, mais la constitution du portefeuille du contribuable québécois".

COMPAGNIE D'ISOLATION A VENDRE

Rentabilité assurée
Québec métropolitain.
Ecrire à:
Dépt 5003 — Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 7J6

La Fiducie du Québec

Un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une vaste gamme de modes d'épargne à moyen et long termes, qui sauront répondre à vos préoccupations financières.

Les dépôts garantis.*
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

De 1 jour à 5 ans, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis. Vous avez le choix de la durée du dépôt et de la fréquence des versements d'intérêt. Aucuns frais d'administration.

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

*Les unités des Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus. Vous pouvez les obtenir sur demande.

Venez ou téléphonez.
QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Un choix judicieux pour préparer votre retraite en réduisant vos impôts.

Vous avez le choix parmi plusieurs régimes qui se distinguent par leur véhicule de placement. Vous pouvez même épargner en vue de la retraite à même les bénéfices de votre entreprise, avec un régime de participation différée aux bénéfices.

Les Fonds Desjardins.**
Un choix judicieux pour diversifier vos placements.

Dans les Fonds Desjardins, vous mettez vos épargnes en commun avec celles de plusieurs autres épargnants.

Gérées par des professionnels, vos épargnes sont investies à votre choix dans des Fonds

Hypothèques, Actions ou Obligations. Vous pouvez effectuer des dépôts en tout temps et des retraits mensuels, sans frais.

La rente à versements invariables.
Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

Ce placement avantageux garantit un taux d'intérêt élevé. Conçu spécialement pour ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, ceux qui réalisent un gain de capital imposable et ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, et de vous offrir le Guide des modes d'épargne.



Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 668-5223 SHERBROOKE (819) 566-5667

desjardins

La vie élégante du centre ville

Le St-Amable

à deux pas du Grand Théâtre

Luxueux appartements offerts en copropriété à des prix concurrentiels.

1, 2, 3 chambres ou spacieux «Penthouse»
Hypothèque, 15% - 3 ans
Abri fiscal # 31

Bureau ouvert de 10h à 19h
Samedi et dimanche, 13h à 17h
Demandez Mariette Le May ou Yves Massicotte



le premier choix à Québec

1155, av. Turnbull
Québec 525-4961



OCCASION UNIQUE
— Boul. Hamel, site exceptionnel.
— A louer pour magasin ou restaurant.
— 8,000 pi. ca.
— Vossin centre d'o-chats Fleur de Lys.
658-8920 - 626-9042

Condominium
Jean Royer
Angle Jean-Dequen et chemin St-Louis
2 CHAMBRES
\$62,500
658-8111

Voyages Paradis et Vacances Skylark vous proposent cette semaine...

PUERTO VALLARTA

UNE SEMAINE
HOLIDAY INN
à partir de
\$609⁰⁰ p/p

2 semaines à partir de \$799 p/p
Maximum on haute saison
1 sem. \$779 p/p
2 sem. \$1069 p/p

MAISONS
CHARLESBOURG
627-0911
LEVIS
833-6823
Détenteur d'un permis du Québec

MAISON À LOUER

An Lac Beauport, près du golf, libre immédiatement, 3 chambres à coucher, 2 foyers, sur 3 étages.

INFORMATION: JEAN-GUY BOILLARD 849-3017

Toujours à Place Ste-Foy

Boutique La Couchette INC.
Spécialités: Couvre-lits - Duvet - Cadres - Papier peint - Etc.
• DE LA QUALITÉ
• UN CHOIX IMMENSE
• SERVICE PERSONNALISÉ

PLACE STE-FOY — 653-1140

Chrétien tient des propos mensongers (Laurin)

à la fine pointe des nouveautés

Articles de Bureau

**Le Spécialiste
du Stylo inc.**

BOUTIQUES: Place Laurier, Ste-Foy
Mail, Centre-Ville, Québec

PAPETERIE: Place Fleur de Lys et
boul. Charest/Dorchester, Québec

1. Mallette à combinaison et horloge à affichage numérique. \$135⁰⁰ 2. Calculatrice "Casio" VL-TONE piano. \$99⁹⁵ 3. Calculatrice de poche à énergie solaire. \$29⁹⁵ 4. Calculatrice "Casio" à conversion métrique. \$29⁹⁵	5. Style à bille et calculatrice à 4 fonctions. \$165⁰⁰ 6. Style à bille et horloge incorporée. \$30⁰⁰ 7. Boîte à malle officielle (banque). \$9⁹⁵ 8. Cube de "Rubbik", 2¼ po. \$2⁹⁸ 9. Choix de reproduction miniaturisées avec aiguise-crayon incorporé. \$3⁹⁵
---	--

Londres demeure l'ultime obstacle pour Trudeau



richard daignault à Ottawa

Qu'est-ce que le Canada peut faire si Westminster met le projet de réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral sur la glace pendant un an ou deux... ou plus?

La chose n'est pas impossible, loin de là; si Pierre Trudeau se présente à Londres avec sa charte des droits sans l'appui de plus de deux provinces, et si son projet est adopté aux Communes par une majorité d'une dizaine de voix.

Je l'ai dit et redit, le gouvernement britannique ne dira jamais "non" à Trudeau. Il dira tou-

jours "oui". Mais le fond de l'histoire est que ce n'est pas le gouvernement britannique qui aura le dernier mot mais le Parlement. Et ça c'est une autre paire de manches.

Un projet comme celui de Trudeau peut se perdre dans les dédales des procédures, avec la connivence de tout le monde, pendant bien longtemps.

Dans son plan original, le fédéral misait sur la vitesse avec laquelle le Parlement britannique adopterait "automatiquement" le projet de réforme constitutionnelle canadienne. Il s'est rendu compte plus tard que les parlementaires anglais étaient horrifiés d'apprendre qu'on se servirait d'eux pour régler une querelle entre le gouvernement central et les provinces.

Le gouvernement fédéral prétend que la coutume veut que le Parlement anglais entérine sans discussion les modifications à la constitution du Canada votées par le Parlement canadien.

Cour suprême

C'est ce que le procureur général du Canada a plaidé devant la Cour suprême du Canada.

Or la Cour suprême a refusé de se prononcer sur les coutumes et devoirs du Parlement de Westminster envers les amendements à la constitution du Canada.

C'est d'ailleurs là un des points intéressants du jugement de la cour qui est d'ailleurs passé complètement inaperçu dans la presse du pays mais qui n'échappera cer-

tainement pas à l'oeil des juristes et légistes britanniques. En effet la cour a dit:

"...l'autorité du Parlement britannique ou ses pratiques et conventions ne sont pas des affaires sur lesquelles cette cour se permettrait de statuer".

Donc, pas question de dire au Parlement britannique: vous devez faire ceci ou cela.

Cette partie du jugement confirme ce que le juriste Gerald Beaudoin disait le lendemain de la décision de la Cour suprême: Londres possède les pleins pouvoirs législatifs.

Cela veut dire que le Parlement anglais peut faire ce qui lui semble approprié dans les circonstances.

On a dit, dans les milieux du gouvernement à Ottawa, que les

Britanniques se feraient bousculer s'ils ne donnaient pas rapidement la bénédiction au projet Trudeau.

Mais en fait, Ottawa ne pourra faire autre chose que protester.

Les juristes que j'ai consultés affirment qu'Ottawa n'aurait aucun recours sur le plan juridique.

Sur le plan politique, Ottawa pourrait toujours menacer de rompre ses relations avec Londres mais c'est un pouvoir tout à fait théorique car, politiquement, Ottawa se ferait plus de tort que de bien auprès des anglophones, surtout en Ontario et dans les provinces maritimes.

L'affrontement avec Londres n'est donc pas une voie dans laquelle le gouvernement fédéral voudra s'engager, malgré ce qu'en pensaient certains libéraux l'an dernier.

C'est donc dire qu'il ne reste plus que le compromis pour assurer le rapatriement de la constitution. Ottawa ne cherche plus l'unanimité. La Cour suprême a déclaré que le gouvernement n'en avait pas besoin. Dans une dernière tentative, Trudeau tentera donc de rallier une majorité des provinces et cela implique de la négociation.

Si rien devait débloquer, le gouvernement fédéral reverrait ses positions en profondeur avant de s'engager dans une étape décisive, surtout si la popularité des libéraux au Canada continue de baisser comme les sondages Gallup le laissent voir.

Dans ce contexte, le congrès du Parti libéral du Canada, section Québec, qui se déroulera dans la Vieille Capitale à la mi-novembre, pourrait prendre une assez grande importance.



Sir Bernard Braine a aussi exprimé des réserves devant le projet de rapatriement de la constitution.

Un autre député britannique a des réserves

(D'après PC) — Le député conservateur britannique sir Bernard Braine a déclaré jeudi, avoir des réserves sur le projet constitutionnel d'Ottawa tel qu'actuellement proposé.

Ce n'est "pas négligeable" que les Indiens canadiens n'aient pas été consultés quand une nouvelle constitution a été rédigée, a déclaré sir Bernard, lors d'un discours au congrès des chefs indiens du traité de l'Alberta.

Le député britannique a ajouté qu'il est venu au Canada pour prendre connaissance de la réaction au projet de rapatriement et qu'il est tout ouïe.

Indiens du Québec

Hier, les Amérindiens du Québec ont de leur côté dénoncé le projet fédéral de remaniement de la loi des Indiens.

La Confédération des Indiens du Québec estime que le gouvernement fédéral s'apprête ainsi à ignorer les droits du peuple indien de décider de son propre avenir comme il l'a fait sur la question constitutionnelle.

Conférence fédérale-provinciale Hatfield ne croit guère à une entente

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, il n'existe actuellement aucune proposition de compromis qui pourrait mener à une entente entre les 11 gouvernements du pays sur la question constitutionnelle.

"Il n'y a pas de proposition de compromis sur la table tout simplement parce qu'il n'y a pas de table. Les premiers ministres n'ont pas dit dans quels domaines ils pourraient faire des compromis, ils ont simplement dit qu'il y aurait une autre conférence", a lancé M. Hatfield lors d'une conférence de presse hier, à Ottawa, où il avait rencontré le premier ministre Trudeau, la veille.

M. Hatfield est d'ailleurs assez pessimiste sur les chances de succès de cette conférence fédérale-provinciale sur

la constitution qui doit avoir lieu à la fin du mois.

"Nous allons nous réunir pour une dernière conférence constitutionnelle. Mais cela fait au moins dix fois que j'assiste à une "Dernière" conférence constitutionnelle", a déclaré M. Hatfield.

Pour le premier ministre du Nouveau-Brunswick, la résolution constitutionnelle qui attend l'adoption finale du Parlement fédéral contient la reconnaissance de deux principes fondamentaux pour sa province: la reconnaissance des droits linguistiques et la péréquation.

"Je n'appuie pas une résolution abstraite ou le "machin" de M. Trudeau, si j'appuie la résolution cons-

titutionnelle, c'est pour assurer ces deux principes essentiels pour l'avenir du Nouveau-Brunswick", a soutenu M. Hatfield.

Lors de sa rencontre avec M. Trudeau, M. Hatfield a déclaré n'avoir pas discuté quels seraient les compromis possibles avec les huit provinces dissidentes, bien que les deux hommes aient évoqué des scénarios et des pos-

sibilités.

Il s'en prend à Lévesque

M. Hatfield a répété ses attaques de la veille contre le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qu'il accuse d'être "plus intéressé par les conventions que par les droits eux-mêmes".

M. Hatfield croit également que si d'autres premiers ministres dis-

sidents n'ont pas été très clairs dans leurs intentions, M. Lévesque, lui, a été très clair: il veut que tout le processus reparte à zéro, ce que M. Hatfield trouve inacceptable.

"Il veut que la résolution soit retirée et que le Parlement ne l'adopte pas, et il a un mandat de l'Assemblée nationale du Québec en ce sens", a déclaré M. Hatfield.

Il a cependant refusé de commenter l'appui donné à M. Lévesque par le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, et la majorité de son caucus.

Formule d'amendement

M. Hatfield s'est dit prêt à discuter de la charte des droits et de la formule d'amendement, mais croit cependant que, si un accord n'est pas possible lors du sommet constitutionnel,

le Parlement du Canada devra adopter la résolution constitutionnelle et demander au Parlement britannique de procéder au rapatriement de la constitution.

M. Hatfield ne croit cependant pas qu'il se rendra à Londres pour faire du lobbying auprès des parlementaires britanniques pour qu'ils adoptent le projet Trudeau.

ENCAN TIMBRES et MONNAIES

Dimanche, 18 octobre 1981
AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier, Sainte-Foy
Salle d'Argenson

Inspection méd-encan 13000 - Visa - MasterCard acceptées
Entrée gratuite

DIRIGÉ PAR: TRANS QUEBEC
Pour renseignements: 5. Larivière 655-9134

Nous sommes heureux de vous offrir des services professionnels en

PHYTOTHERAPIE (santé par les plantes)

Informations et rendez-vous:
CENTRE D'EPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL
675, Marguerite-Bourgeoys
Huguette Aubin, Inf. Ph.
Camil Boulé, L.E.P.
681-8011 849-5264

Comme votre garde-robe est un investissement réel, vous devez en prendre bien soin...

Protégez votre investissement et vos vêtements

en les confiant fréquemment à votre nettoyeur à sec **R.Ferland**

Vous pouvez compter sur nous!

Vos vêtements à nettoyer... méritent d'être bien fait!

R.Ferland nettoyeur à sec inc.

Galerie de la Canardière Tél.: 661-4623	1420, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2556	721, 3e Avenue Limoilou Tél.: 523-4832
--	--	--

\$1. SPECIAL \$100. Rabais \$100.

Aucun coupon ne sera accepté après la facturation

Applicable sur la note totale de votre facture

1 coupon par client — Non négociable

R.Ferland

Cette offre est en vigueur au comptoir seulement jusqu'au 21 novembre 1981.

SERVICE DE CURRICULUM VITAE ET D'ORIENTATION de Québec Enr.

L. MATHIEU et M. MATHIEU
Diplômés en orientation de l'Université Laval

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientations-counseling
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Information scolaire et professionnelle
- Heures de bureau: de 9h00 à 21h00
- Pour rendez-vous, téléphoner entre 9h00 et 17h00

965, Chemin Ste-Foy, Québec
Tél.: 683-5708

VALENTINE
VERRES DE PLASTIQUE

VALENTINE
PROGRESSIFS VARILUX N2

VALENTINE
SUPER DIAFAL ANTI-REFLET

VALENTINE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

SUCC.: 8, AV. BEGIN, LEVIS 833-2109

PASTELISTE POETIQUE DE LESSART

présente ses oeuvres récentes

Vernissage les 20 et 21 octobre 1981
A 19h30

Au Château Bonne-Entente
3400, chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Québec
A la salle McGill

TERRAIN DE REVE
Bord du Lac-Beauport
Boisé
26.000 pieds - AUBAINE
\$150/pied
Directement du propriétaire
872-1255

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des conseillères d'expérience

Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est
(de 10h à 20h)
522-7155

Guy Pouliot, D.C.
Pierre Lavoie, D.C.
Dominique Dufour, D.C.

CENTRE CHIROPRAQUE DES ERABLES
1044, avenue des Erables, Québec
527-3458

BOIS/MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT INC.

Expert en approvisionnement
1212, ch. Industriel, Bernières - 831-4848

EXPOSITION ET VENTE TAPIS PERSANS TAPIS ORIENTAUX

Carpets, laizes et tapis authentiques tissés à la main, neufs, modernes et semi-antiques, en provenance de Chine, Turquie, Pakistan, Iran, Afghanistan, Russie et Cachemire.

40% DE RABAIS

En tant qu'importateurs directs, nous sommes en mesure de vous offrir ces tapis à prix d'usine. La qualité et les prix que nous vous offrons sont imbattables parce que nous tenons à notre nouvelle clientèle de Québec. Cette exposition et vente saura attirer les collectionneurs d'intérieur et amateurs d'art soucieux de la qualité et de leur budget, aussi bien que les collectionneurs et les investisseurs. Venez profiter de ces aubaines incroyables.

UNE JOURNÉE SEULEMENT
Le 17 octobre 1981, de 10h00 à 17h00
Salle Frontenac, Le CHATEAU FRONTENAC
GALERIE DE LA CARPETTE ORIENTALE INC.
Importateurs directs
5218, chemin de la Reine-Marie
Montréal (514) 482-8604
Comptant, chèque, Visa, MasterCard, Am-Exp.

Le Dr ALEX TANOUS

annonce

POUR DES RAISONS MAJEURES SA DISSOCIATION ENTIERE D'AVEC PROMAUTEUR et LES EDITIONS DU NOUVEAU MONDE

soit
MARGOT MICHAUD et GUY JALBERT

A l'avenir, tout courrier devra être acheminé à:
Dr ALEX TANOUS, Box 3818, PORTLAND, MAINE, U.S.A., 04104

Costumes exclusifs d'Halloween pour enfants

Dépositaire des réputés jouets:

- Playmobil • Fischer-Technik
- Ravensburger
- Semper • Ambi • Diset
- Auto-Correct-Art • Etc., Etc.

LA BOUTIQUE DU JOUET EDUCATIF
1302, rue Maguire, Sillery - 681-5043

COMMANDEZ VOTRE GARAGE

Notre garage avec toile de raccordement pour prendre autour de la porte d'un garage intérieur ou à l'avant d'un abri d'auto est très populaire car il joue le rôle de tunnel au-dessus de l'entrée d'auto. Il est disponible en largeur de 9', 10', 12', 13', 14', 15', 16', 17', 18', 19' et 20', dans toutes les longueurs.

C.B.I. inc.
21, Montcalm, Lévis, Qué.
B.P. 55 66V 6N6
Tél. (418) 837-8863

Vous pouvez compter sur nous

Venez nous rencontrer à nos kiosques de Place Laurier et chez Le Patio à Lebourgneuf

L'inflation des hausses de tarifs



gilles
lesage

On s'habitue à tout, même aux mauvaises nouvelles. La hausse galopante des coûts qui grugent dans le niveau de vie est devenue monnaie courante. Un jour, c'est le pain et le lait; la semaine suivante, le téléphone, l'essence et le mazout ou la bière, ou les trois en même temps. Désabusé, le consommateur fait la moue. Il se sait et se sent impuissant, même s'il maugrée.

Pourtant, il est des hausses qui nous font sauter, surtout lorsqu'elles sont imposées par un gouvernement social-démocrate qui nous promettait monts et merveilles. L'augmentation annoncée jeudi par la Régie de l'assurance-automobile du Québec, celle qui sera décrétée la semaine prochaine pour l'électricité font particulièrement mal. Personne ne conteste que, dans ces secteurs comme dans tous les autres, des hausses ne soient nécessaires. Ce qui étonne, toutefois, c'est qu'elles soient aussi élevées dans le contexte actuel. Leur ampleur va bien au-delà de l'inflation annuelle, cette lèpre que tout le monde attise à qui mieux mieux. A commencer par notre "bon et vrai" gouvernement.

La pilule est d'autant plus amère, dans le cas de l'assurance-automobile, que le gouvernement nous avait donné bonne bouche depuis trois ans et demi: aucune augmentation entre 1978 et 1982. Et puis vlan, d'un coup sec, des hausses plus que substantielles. Le coût de l'immatriculation des véhicules grimpe de 60 pour 100, celui de la contribution au régime d'assurance, de 12 pour 100; et le permis de conduire passera de \$19 à \$23.

Pas d'augmentation en quatre ans, et tout à coup, une hausse moyenne de 60 pour 100, c'est un peu fort. Il est vrai que, pour la même période, les compagnies qui assurent les dommages matériels ont augmenté leurs taux d'environ 50 pour 100, et d'autres hausses sont prévisibles. Mais ce n'est pas une raison pour que le gouvernement québécois alimente à son tour la sarabande de l'inflation.

Ce bond spectaculaire est d'autant plus imprévu que, l'an dernier, un premier projet de hausse avait été annulé à la dernière minute. L'on a expliqué alors que les prévisions avaient été révisées à la baisse. Le gouvernement s'était défendu de retarder l'annonce de mauvaises nouvelles jusqu'après les élections. Mais la médecine amère qu'il vient de décréter semble donner raison à ceux qui le soupçonnaient de céder quelque peu à l'électorisme et à l'opportunisme. Aussi justifiables soient-elles, les raisons invoquées jeudi nous en disent long sur l'absence de volonté réelle du gouvernement de contribuer à mater l'inflation.

Lors de l'instauration du régime étatique, au printemps 1978, l'on laissait entrevoir par ailleurs qu'il ne s'agissait que d'une première étape et que des améliorations seraient apportées après quelques années d'expérience. L'année dernière, par exemple, la présidente de la régie, Mme Claudine Sotiau, faisait savoir que les délinquants au code de la route paieraient une surprime à la régie. Avec raison, elle estimait que les automobilistes fautifs constituent un risque dont ils doivent assumer les conséquences.

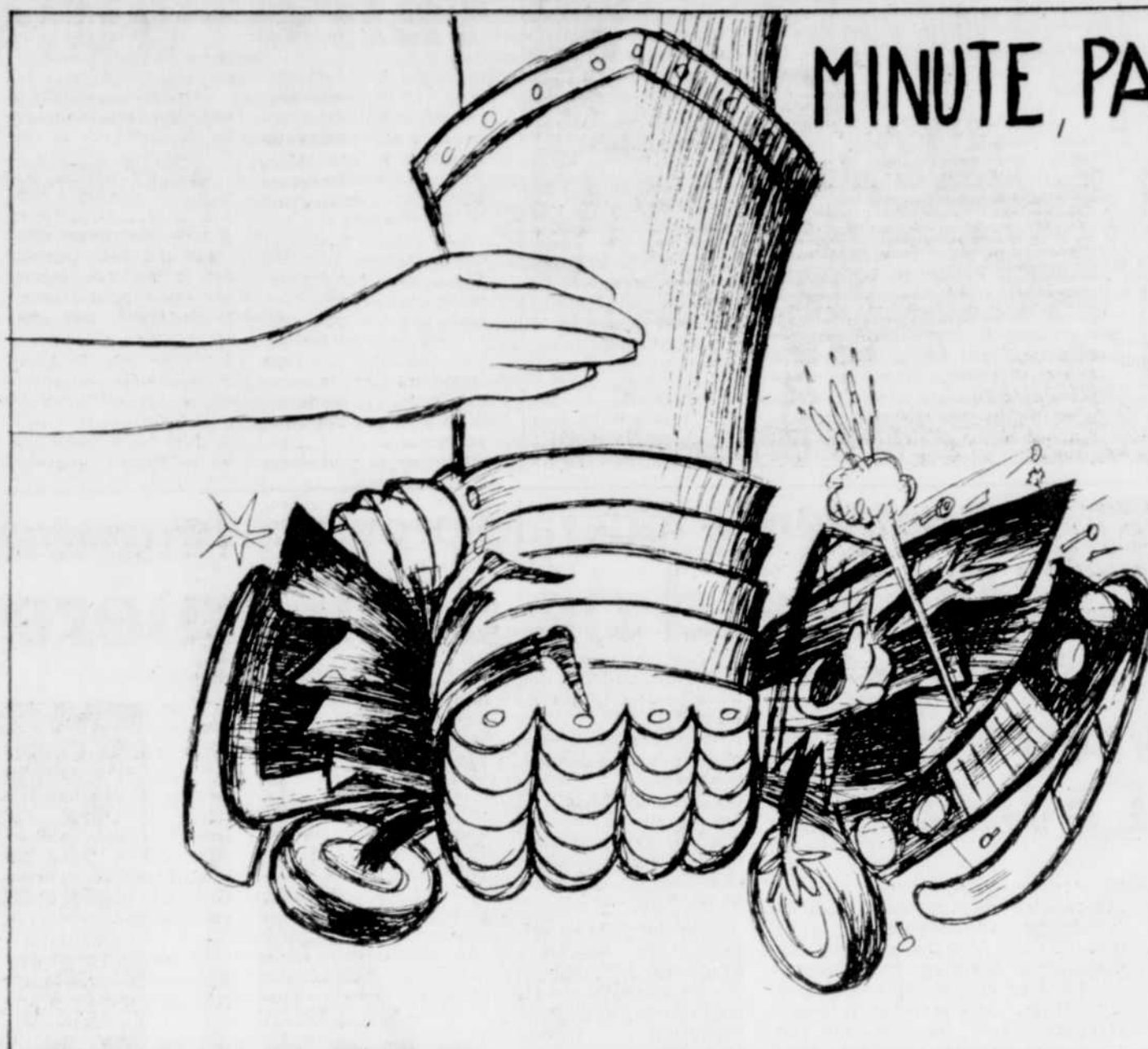
Pourtant, dans les décisions annoncées jeudi, nulle trace de cette pieuse intention, non plus que de quelconques améliorations au régime. Il en ressort la nette impression que le gouvernement et ses organismes sont à bout de souffle et manquent de l'imagination qui serait pourtant si nécessaire en période de vaches maigres. Ils grattent les fonds de tiroirs, ils viennent fouiller dans nos poches, mais l'ardeur réformiste a depuis longtemps pris la clé des champs. La personne avant toute chose, ce fut un bon slogan, qui laissait entrevoir des miracles. Mais, à l'heure de l'austérité, la réalité est un peu moins glorieuse.

Si la Régie de l'assurance-automobile alimente joyeusement le bûcher de l'inflation, que dire de la hausse des tarifs d'électricité qui nous pend au bout du nez? Ici encore, alors que l'inflation augmente d'environ 13 pour 100, et que les salaires traînent lamentablement en arrière, de façon générale, le gouvernement s'apprête à décréter une hausse de quelque 16 à 17 pour 100.

On nous avait bien promis, au cours de la campagne électorale, que les tarifs n'augmenteraient pas plus vite que l'inflation. Mais ce pieux engagement semble avoir été oublié depuis que M. Parizeau convoitait les millions de dollars d'Hydro-Québec pour regarnir sa caisse, outrageusement à sec. Qui lui dira: Minute, Parizeau!

Le consommateur sait bien qu'il ne peut pas grand-chose contre les hausses de prix qui lui tombent sur la tête. Il en va de même pour le gouvernement québécois, qui n'a pas de recette magique et court après les parapluies pour se protéger et reprendre souffle.

On serait au moins en droit de s'attendre à ce que, dans les secteurs qui relèvent de sa compétence, un gouvernement qui se dit social-démocrate, ne taxe pas indûment le fardeau des contribuables.



MINUTE, PARIZEAU!

LE SOLEIL
17-10-81

le mot du rédacteur en chef

Au lendemain d'une négociation



claudio
masson

Les lecteurs, les fournisseurs d'informations, les annonceurs et davantage encore les familles des centaines de personnes qui travaillent directement ou indirectement à la réalisation quotidienne du SOLEIL seront heureux d'apprendre, surtout dans le contexte actuel, la signature des conventions collectives entre les huit unités syndicales en négociation avec la direction du journal depuis le début de 1981.

Il s'agit du Syndicat des journalistes de Québec (CSN), du Syndicat des employés du personnel de soutien de la rédaction (CSN), de l'Union typographique de Québec (local 302: photocomposition, entretien, expédition, bureau), du Syndicat international des arts graphiques (local 509: photogravure) et de l'Union internationale des pressiers de Québec (local 152).

Toutes ces conventions ratifiées viendront à échéance le 31 décembre 1983. Un seul syndicat récemment accrédité, ce-

lui des représentants publicitaires (CSN), entreprendra une première négociation le 26 octobre.

Dans l'ensemble du journal, qui compte 600 employés permanents, le personnel a voté dans une moyenne de 80 pour 100 en faveur des ententes de principe intervenues entre les dirigeants syndicaux et l'employeur qu'est LE SOLEIL.

Dans un journal, une négociation n'est jamais chose facile en raison du "milieu" lui-même. Les longues grèves dans les journaux l'ont démontré.

Au-delà du contenu même de chacune des nouvelles conventions qui ont été négociées de bonne foi de part et d'autre, c'est le nouvel esprit qui en découle qui est le plus important pour l'avenir.

La plupart des gens qui travaillent au SOLEIL, à quelque niveau ou dans quelque service que ce soit, s'identifient à leur journal. C'est là une caractéristique qui ne se constate malheureusement pas dans toutes les entreprises.

Les individus qui y travaillent veulent que ça bouge, qu'il y ait des améliorations constantes. Par leurs suggestions, par leurs initiatives, par leur travail, par leur productivité, il est ressenti un net désir, une volonté bien arrêtée

de rendre meilleur, jour après jour, ce journal. Ce nouveau dynamisme est issu des toutes récentes négociations.

Car un journal, c'est un tout: de la cueillette d'une information ou de la vente d'une petite annonce jusqu'à sa distribution à domicile. Tous les intervenants sont essentiels. Chacun, à sa façon et selon ses compétences et expériences, apporte sa contribution. Le résultat en est une force commune, un dynamisme contagieux, une volonté collective d'améliorer le journal, son contenu, sa présentation, son impression, sa distribution, etc....

Comme LE SOLEIL est étroitement lié à la vie quotidienne de milliers de personnes à cause de ses 85 ans d'existence, de sa pénétration importante dans les foyers, de son appartenance à la communauté d'ici, de son ouverture aux divers courants sociaux et aux diverses couches sociales, de son adaptation continue pour mieux répondre aux besoins de l'heure, il est bon de faire partager à tous le climat qui se vit à l'intérieur de ce journal à l'heure actuelle.

Cet esprit positif ne peut avoir qu'un effet heureux et bénéfique pour les lecteurs qui en recueilleront les retombées.

Il y a beaucoup à faire: le

défi est d'autant plus emballant que chacun est prêt à se retrouser les manches pour y participer.

La fête des camelots

Aujourd'hui même a lieu la journée internationale des camelots qui sont plus d'un million en Amérique du Nord, dont 188,000 au Canada seulement.

Cette journée de reconnaissance, sous le thème "Les camelots font toute la différence", a pour but de rendre hommage à ces 4,700 porteurs du SOLEIL et à tous les autres qui constituent un lien vital dans la distribution de l'information au public.

Jour après jour, 304 fois par année, à une heure pas toujours facile, dans des conditions climatiques parfois très difficiles, ils sont des porteurs d'information aux citoyens. Ils sont, à leur façon, des communicateurs au service de l'opinion publique.

Les camelots sont des travailleurs loyaux et responsables. Ils aiment "leurs" clients. En cette journée annuelle, les lecteurs sont invités à leur manifester leur appréciation par un bon mot, une bonne parole, un signe d'encouragement car ils effectuent un travail parfois ingrat mais essentiel.

politique étrangère

La Méditerranée après Sadate



paul
painchaud

collaboration spéciale

La mort soudaine de Sadate met à nouveau en évidence l'importance particulière de la Méditerranée dans les rapports internationaux actuels. Les problèmes n'y manquent pas qui pourraient conduire à une crise majeure: les tensions entre le Maroc et l'Algérie à propos du Sahara occidental, l'expansionnisme de la Libye, l'incertitude qui pèse maintenant sur l'Égypte et le Soudan, le problème palestinien, les diverses querelles des pays arabes, le problème chypriote et le contentieux gréco-turc dans la mer Égée, enfin les risques d'instabilité dans les Balkans.

Tous ces problèmes sont aiguës et articulés les uns aux autres par la présence militaire directe et indirecte des deux Grands dans la région. C'est en effet l'importance grandissante de la Méditerranée dans la diplomatie des États-Unis et de l'Union soviétique qui donne à ce système son unité stratégique.

Mais la Méditerranée a aussi des caractéristiques propres qui définissent sa spécificité à l'échelle globale. Ainsi, c'est la seule région où les quatre "mondes" sont si étroitement et si directement confrontés les uns aux autres: les démocraties industrielles, les pays communistes, les pays producteurs de pétrole, les pays pauvres. La Méditerranée est aussi le seul lieu d'affrontement simultané des

grandes idéologies et religions contemporaines: islam, christianisme, libéralisme, fascisme, socialisme et marxisme de toutes couleurs. Il ne faut donc pas s'étonner que cette région vive avec plus d'acuité les grands conflits de notre époque. — Est-Ouest, Nord-Sud, Sud-Sud — et qu'elle entraîne les deux super puissances à s'y impliquer davantage.

Des pays instables

C'est sur cet arrière-plan qu'il faut juger de l'importance nouvelle de l'Espagne et du Portugal pour l'Occident, et en particulier du débat en cours sur l'entrée de l'Espagne à l'OTAN.

L'importance de la péninsule Ibérique tient d'abord à l'élargissement de l'espace démocratique de l'Europe, et par là, au potentiel qu'elle représente pour l'unité et la sécurité européennes. Tout ce qui ralentit l'intégration de l'Espagne et du Portugal à l'Europe occidentale joue donc contre elle-ci. Or le retour à des régimes autoritaires bloquerait pour longtemps ce processus.

La démocratie, en effet, est loin d'être assurée dans ces deux pays. Les forces antidémocratiques y sont encore nombreuses, à droite comme à gauche. Le danger est que la crise économique actuelle, créée presque au même moment où la péninsule Ibérique accédait à la démocratie, donne raison ou prétexte à ceux qui veulent la renverser. Les extrémismes idéologiques, en effet, y sont plus vieillots et plus sclérosés que partout ailleurs du fait de l'isolement où ces deux pays ont été maintenus pendant longtemps par rapport au reste de l'Europe: on le constate dans les forces armées comme dans les partis politiques.

Par ailleurs, la péninsule, et en particulier l'Espagne, est traversée de forces centrifuges diverses. Les traditionnelles oppositions entre le nord et le sud sur le plan économique, mais aussi le développement des mouvements régionalistes. Ceux-ci ont créé une dynamique démocratique incontestable, mais mal contrôlée, ils provoqueront une réaction des forces militaires qui trouvent, pour l'instant, leur raison d'être unique dans le maintien d'un ordre étatique centralisé.

Pour l'un et l'autre pays de la péninsule ibérique, l'intégration à l'Europe occidentale apparaît donc comme le moyen principal pour surmonter ces contradictions: l'option démocratique, ici, a comme corollaire et prolongement nécessaires l'option européenne. La participation active aux institutions européennes donnera par ailleurs aux nouvelles élites espagnoles et portugaises le champ d'action et les défis qui les distrairont des vieux démons. C'est aussi le calcul que font les autres Européens, qui voient d'un bon oeil, pour cette raison, la candidature de l'Espagne et du Portugal à la CEE, en dépit des difficultés qui persistent sur le plan strictement économique.

Mais l'entreprise devra être complétée dans toutes ses dimensions c'est-à-dire jusqu'au niveau stratégique. Le Portugal fait déjà partie de l'OTAN. On constatera davantage son importance dans l'avenir: sa position géographique et ses ports face à l'Atlantique du centre, ses liens avec la puissance montante de l'Amérique latine, le Brésil, et ceux qu'il a maintenus avec l'Angola et le Mozambique, lui donnent un rôle d'intermédiaire très important pour l'OTAN et la CEE.

Reste le cas de l'Espagne, qui débat, en ce moment, de son entrée à l'OTAN. Pour le gouvernement espagnol, l'objectif est double: accélérer les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans le marché commun, et donner à l'armée espagnole, d'abord entraînée à faire la guerre civile, des relations plus poussées avec l'extérieur, ainsi que de nouvelles tâches militaires, qui modifieront les idéologies héritées du franquisme. L'adhésion à l'OTAN aurait aussi pour avantage d'accélérer la modernisation des forces armées espagnoles et de rationaliser les politiques bilatérales d'équipement qui se sont surtout développées avec les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Pour l'Alliance atlantique, la fin de l'isolement espagnol présente de nombreux avantages, surtout pour la défense des routes maritimes entre l'Atlantique et la Méditerranée. A ce niveau, l'Espagne dispose d'atouts considérables, d'autant plus que les installations de l'OTAN en Sicile pourraient un jour être compromises par des changements politiques en Italie.

En réalité, la distinction entre l'Atlantique et la Méditerranée devient de plus en plus ténue dans la défense de l'Occident. Dans cette optique, l'Espagne est appelée, sinon à remplacer les Américains, du moins à les compléter et à les soutenir dans la défense de la Méditerranée occidentale en cas de crise. C'est un rôle, d'ailleurs, qu'elle pourra jouer avec la France. C'est en ce sens qu'elle ajoute une nouvelle frontière stratégique à l'Europe.

Paul Painchaud est professeur au département de sciences politiques de l'université Laval.



HLM réclamés

Une trentaine de représentants de divers mouvements de citoyens ont manifesté, hier à Saint-Sauveur lors de l'inauguration d'un HLM au coin des rues Dupont et Prince-Edouard. Les manifestants revendiquent l'augmentation du nombre de HLM et du budget alloué aux coopératives d'habitation. La liste d'attente pour les logements sociaux dépasse les 4,000 noms, ont souligné les manifestants.

Les Indiens songent à poursuivre la SQ et... René Lévesque

MONTREAL (PC) — La Confédération des Indiens du Québec songe à intenter des poursuites contre le gouvernement provincial, l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec et peut-être même, contre le premier ministre René Lévesque et certains membres de son cabinet, concernant les raids policiers contre les Indiens micmacs de Restigouche qui ont eu lieu les 11 et 20 juin.

La confédération trouve inadmissible que 11 Indiens de la réserve, des "victimes de la violence policière", doivent répondre à des accusations d'entrave à la justice et de résistance à l'arrestation. L'enquête préliminaire a été fixée au 26 octobre.

Selon le président de la confédération, M. Joe Stacey, "ce sont eux

les victimes et pourtant ils doivent comparaître en cour. Faut-il admettre que nos gens sont coupables de s'être trouvés dans la trajectoire des matras et de la gestapo du Québec".

Dans un communiqué de presse, la confédération a accusé hier, le gouvernement du Québec d'avoir manifesté des sentiments racistes à l'endroit des Indiens.

"On a vu Restigouche, on a vu les attaques qui ont suivi contre les Montagnais; on a vu l'accord de la Baie James et la façon dont on maltraite les Cris et les Inuit; on a vu la mort mystérieuse de deux pêcheurs montagnais en 1977; on a vu cet Indien de Kahnawake abattu devant sa demeure vers la fin de 1979 et combien d'autres cas d'injustice", rappelle M. Stacey.

Les Mohawks retirent une requête contre Reynolds Metals

CORNWALL ISLAND (PC) — Les Mohawks de la réserve de Saint-Régis ont retiré une requête en injonction préliminaire qui aurait obligé Reynolds Metals Co., de Richmond, Va., à soumettre au tribunal d'ici six mois un projet de réduction des émissions de fluorure de son usine du Saint-Laurent.

Toutefois, le chef Lawrence Fran-

cis a confirmé que le conseil de la réserve maintenait sa réclamation d'une indemnité de \$50 millions à Reynolds et à l'Aluminum Company of America.

M. C. D. Alexander, gérant de l'usine de réduction du minerai, a dit dans un communiqué que le retrait de la requête démontrait que la réserve n'était pas prête à prouver ses allégations.

Ste-Foy ne réussit pas à faire radier 38 électeurs

par Pierre ASSELIN

Hier, la ville de Sainte-Foy a échoué dans sa tentative de faire radier de la liste électorale 38 citoyens de la plage Jacques-Cartier.

La ville affirmait que ces 38 citoyens habitent illégalement sur des terrains qui lui appartiennent et pour cette raison, demandait leur radiation. Un juge devait trancher la question hier à l'hôtel de ville en présence des deux parties et a refusé la radiation après qu'il lui fut confirmé que les citoyens sont propriétaires des chalets bâtis sur les terrains loués à la ville et qu'ils avaient payé leurs taxes pour l'année en cours.

Trois noms seulement ont été radiés pour cause de décès et de déménagement.

Ces 38 électeurs, que le juge a confirmé dans leur droit, font partie du groupe de citoyens de la plage qui ont entrepris des démarches légales cet hiver pour devenir propriétaires des terrains loués et sur lesquels ils ont construit leurs chalets. Un article de la loi, affirmant-ils, leur donnerait droit à la propriété du terrain si les bâtiments qui y sont construits ont une plus

grande valeur que le terrain, ce qui est le cas. La cause est encore devant la cour supérieure.

La ville, de son côté, avait envoyé des avis d'annulation de bail aux citoyens cet hiver afin de reprendre possession des terrains. Ces avis entraient en vigueur au début du mois, ce qui rend, selon la ville, les habitants illégaux. Ceux-ci ont contesté la valeur de l'avis et cette cause est aussi devant la cour supérieure, avec l'autre.

"Si la cour supérieure reconnaît leur droit à la propriété, et qu'au paravant j'ai accepté de les radier, cela signifiera que je leur aurai enlevé leur droit de voter", a déclaré le juge à l'avocat de la ville. Pour cette raison aussi, il a refusé la requête.

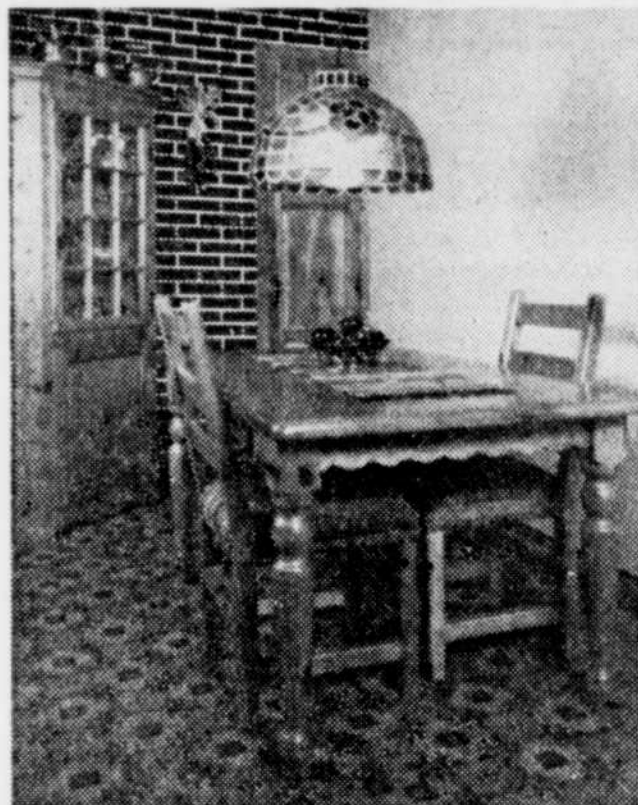
Attention! Débosseleurs

A VENDRE OU A LOUER

Un concessionnaire de la région désire vendre ou louer son département de carrosserie. Occasion unique de vous partir en affaires. Clientèle établie.

TELEPHONE: 658-9547 (le soir seulement, après 18h)

SPECIAL D'OUVERTURE



Telle qu'illustrée:

Table en pin à bandes dentelées et pattes tournées, d'inspiration Louis-Philippe. Très fonctionnelle, 2 ou 3 panneaux peuvent être ajoutés.

Plus, 4 chaises de la collection Le Bahutier.

\$759

- Service de livraison gratuite dans toute la province
- Conseiller en décoration disponible gratuitement
- Catalogue de la collection Le Bahutier gratuit

DÉCOR BOIS

Dépositaire des meubles Lampes Tiffany, courtpointes

"Le Bahutier"

75, côte du Passage
Lévis, Qué. G6V 5S8
Tél.: (418) 837-6185

SÉMINAIRE INSTRUMENTAL

Une présentation des fameux orgues et pianos

Baldwin

Holiday Inn — Ste-Foy — du 20 au 25 octobre 1981

PROGRAMME

MARDI le 20 octobre

MARDI le 20 octobre:
Présentation à la presse et au monde de l'enseignement.

MERCREDI le 21 octobre:
L'ORGUE D'ÉGLISE ET L'ORGUE CLASSIQUE
Présentation des modèles C 640 et 632
Le soir à 20 heures: Concert

JEUDI le 22 octobre:
Présentation des modèles PRO 222 SP, le CINEMA III et la ligne complète d'orgues de maison.
Le soir à 20 heures: Concert

VENDREDI le 23 octobre:
Présentation de trois «grands» pianos à queue Baldwin: le 9 pieds, le 7 pieds et le 5'8" pieds. Aussi, toute la ligne des pianos droits, incluant le prestigieux «Hamilton».

SAMEDI le 24 octobre et DIMANCHE le 25 octobre:
JOURNÉE FAMILIALE ET MUSICALE
Toute la famille est invitée.

Le salon est ouvert tous les jours de 12 heures à 22 heures sauf mardi de 16 heures à 22 heures.

L'entrée est gratuite pour toutes les activités.

Journée tenue sous la distinguée présidence d'honneur de Monsieur Clermont Pépin, compositeur et interprète.

Le monde de l'Enseignement au Québec vient constater sur place les derniers développements technologiques dans la fabrication des pianos et orgues Baldwin.

Une invitation spéciale s'adresse au personnel du Conservatoire de Musique de Québec, de l'École de Musique de l'Université Laval, des C.E.G.E.P., des Commissions Scolaires, aux membres de la F.A.M.E.Q., ainsi qu'aux membres de l'Orchestre Symphonique de Québec et des différentes chorales du Québec.

MERCREDI le 21 octobre

L'ORGUE D'ÉGLISE L'ORGUE CLASSIQUE

Journée spéciale consacrée à l'orgue d'église et à l'orgue classique. Une invitation spéciale s'adresse à tous les organistes du Diocèse de Québec, à Messieurs les Curés et messieurs les marguilliers des paroisses, ainsi qu'aux Directeurs de chorales et à leurs membres.

Tous ceux qui s'intéressent à l'orgue classique et l'orgue d'église pourront voir et entendre les deux fameux modèles C 640 et 632 de Baldwin.

Le soir à 20 heures:
CONCERT d'orgue classique par M. BENE HAMMEL, organiste de réputation internationale.

JEUDI le 22 octobre

L'ORGUE POPULAIRE À SON MEILLEUR

Présentation de plusieurs modèles dont le tout nouveau PRO 222 SP, et le CINEMA III ainsi que plusieurs modèles de maison à prix variés.

Baldwin présente tout un assortiment d'orgues de maison en commençant par le nouveau «Fun machine», la série MCO et deux modèles fantastiques, le ELKA 18 et le ELKA 20.

En après-midi, vous pourrez obtenir tous les renseignements demandés sur le modèle désiré. M. Dean Whalen, auteur de la méthode d'enseignement «Orgue pour tous» sera sur place.

Le soir à 20 heures, présentation des différents modèles au CONCERT donné par nul autre que M. Fernand Lapierre, l'organiste des EXPOS.

M. FERNAND LAPIERRE



L'organiste des EXPOS de Montréal est avec nous jeudi le 22 octobre de 12 heures à 22 heures.

VENDREDI le 23 octobre

LA JOURNÉE DU PIANO

Pour la première fois à Québec, - accessibles à tous - trois «grands» de Baldwin

- 1) le merveilleux SD-10, piano de concert de 9 pieds, de réputation mondiale.
- 2) le splendide SF-10, également piano de concert de 7 pieds pour les concerts en salle plus restreinte et pour l'accompagnement chorale.
- 3) Enfin, le modèle «R», de 5 pieds 8 pouces.

Et pour accompagner ces trois «grands», le piano studio «Hamilton» de Baldwin et plusieurs modèles de pianos droits de prix inférieurs mais toujours de l'excellente qualité Baldwin. Une invitation particulière est lancée à tous les étudiants(es) en musique de Québec et des environs.

Le fameux pianiste

M. SERGIO ARRELANO



De Chopin à Gershwin, de Beethoven aux Beatles, son talent et sa formation exceptionnels vous raviront tout au long de la semaine.

SAMEDI ET DIMANCHE les 24 et 25 octobre

JOURNÉE FAMILIALE ET MUSICALE

Tous les amateurs de musique peuvent voir de près, écouter et essayer ces fameux instruments Baldwin. C'est le temps de donner aux enfants le goût de la musique et peut-être choisir dès maintenant l'instrument qui sera offert à toute la famille à l'occasion du prochain Noël.

«Un piano ou un orgue Baldwin, un cadeau qui dure toute l'année.»

Mercredi soir, à 20 hres
Concert d'orgue classique par

M. BENE HAMMEL



Un des meilleurs organistes de concert de cette génération, M. Hammel a commencé sa carrière à l'âge de 16 ans et s'est exécuté depuis à la Cathédrale St-Patrick de New York, à la Cathédrale St-Louis de St-Louis, Missouri, au Sanctuaire National de l'Immaculée Conception de Washington ainsi qu'un peu partout à travers le monde.

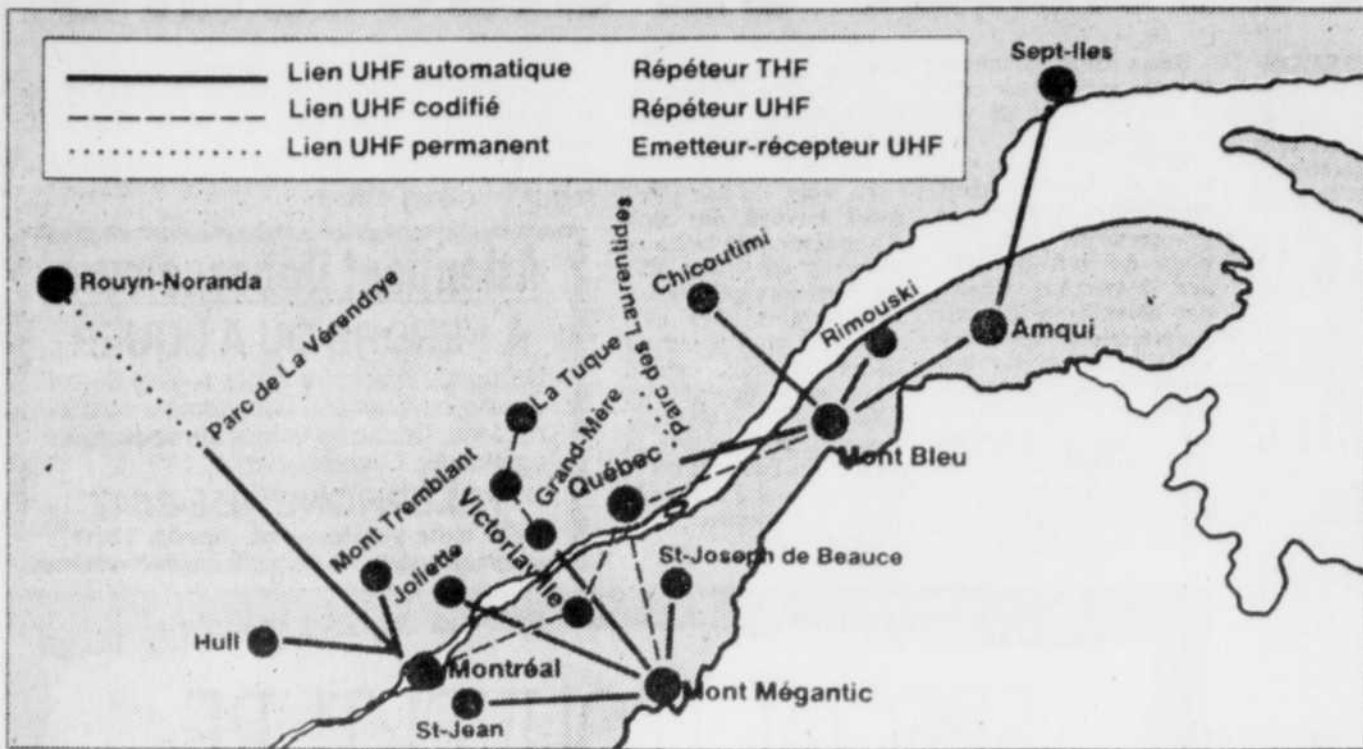
LE CENTRE MUSICAL CONCERTO INC.

Carrefour Charlesbourg

8500, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

Une première mondiale

Création d'un "boulevard" québécois des ondes



Cette carte donne un aperçu des différentes régions qui pourront être reliées au Réseau THF du Québec. La plaque tournante sera le mont Bélair, près de Québec, qui sera relié aux monts Bleu (Rivière-du-Loup), Mégantic (Cantons de l'Est) et Tremblant (Montréal). Ce sera ce que les "radiovores" appellent "le boulevard" des ondes trans-Québec.

par Guy DUBÉ

Un important réseau de communications transquébécois verra le jour dès cet automne. À l'aide d'un simple walkie-talkie ou d'un petit appareil radio émetteur-récepteur installé dans son automobile ou dans sa maison, un citoyen de Sept-Îles pourra, par exemple, communiquer avec quelqu'un de Rouyn, de Hull, de Montréal, de Sherbrooke, de Québec, de Mont-Joli, de Grand-Mère ou d'ailleurs.

Par la simple pression de deux codes sur un clavier portatif, soit la place d'origine et la région qu'il veut atteindre, un radio-amateur communiquera n'importe où au Québec, sans fil, sans voie téléphonique, par la magie des ondes THF ("très haute fréquence", appellation française de VHF) et des ondes UHF ("ultra haute fréquence").

"Le réseau THF du Québec" (ce sera son nom) pourra, en cas de panne téléphonique majeure, en cas d'urgence ou en cas de désastre naturel, prendre la relève de l'actuel réseau de la Sécurité du Québec, avec la différence que cette assistance au public et aux organismes se fera par ondes et non par réseau téléphonique.

La plaque tournante de tout ce système unique au monde sera située au sommet du mont Bélair, près de Québec. Le mont Bélair sera relié aux monts Bleu (Rivière-du-Loup), Mégantic (Cantons de l'Est) et Tremblant (Montréal).

Le système existant sera relié à un micro-ordinateur en voie de parachèvement. En faisant un code précis, le radio-amateur reliera le répéteur THF à l'émetteur UHF. Tout se fera automatiquement.

Il fallait y penser

L'instigateur de ce projet, M. Jacques Roussin, de Cap-Rouge, en banlieue de Québec, est... architecte de profession. Il ne s'intéresse aux radio-amateurs que depuis deux ans seulement.

"Il y a six mois, le projet n'existait même pas. Quand j'en ai parlé à un ami, il s'est mis à rire et ne semblait pas y croire du tout. Il y a pensé, très sérieusement à part ça, puis il a reconnu que c'était réalisable," explique Jacques Roussin, qui porte les lettres d'appel VE2-AZA.

Son ami, Jean-Pierre Bédard (VE2-BOS), le "boss" de Radio-amateur du Québec Inc. (RAQI), est rapidement devenu le directeur technique du Réseau THF.

Le célèbre José Mathieu (VE2-ÉLO), anciennement de CHRC et maintenant directeur du Bureau de la protection civile du Québec, a trouvé le projet emballant et se rua comme un coup de vent dans le bureau de direction, en tant que représentant du réseau d'urgence VE2-RUA.

Le coup d'envoi était donné. Les différents clubs de radio-amateurs du Québec étaient approchés. Un essaim de "radiovores" se sont mis à la tâche. "Chacun a mis la main à la pâte, c'est un travail de groupe", relate Jacques Roussin.

Ouverture fin octobre

Aujourd'hui, l'essaim bourdonne plus que jamais: le lancement du réseau THF trans-Québec est en effet prévu d'ici la fin du mois. Du moins en partie.

Déjà, le réseau THF du Québec est en opération dans les régions de

Québec, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Rimouski et Chicoutimi.

À la fin d'octobre, les régions de Sept-Îles, Mégantic, Joliette, Grand-Mère et La Tuque se seront jointes au réseau.

D'ici à la fin de 1981, Montréal et Hull se seront affiliées. Resteront la Beauce, le parc de la Vérendrye, le sud de Montréal (Saint-Jean-d'Iberville) et l'Abitibi; leur adhésion au réseau est prévue pour l'hiver qui vient, probablement au début de l'année 1982.

Pour quelques milliers de dollars seulement (une bonne partie a été financée par le Bureau de la protection civile), avec l'assistance du ministère québécois des Communications (collaboration au point de vue accessibilité de sites) grâce à des milliers d'heures investies dans le projet par des travailleurs bénévoles ("des mordu, des malades" dit José Mathieu), le Québec sera bientôt doté d'un tout nouveau système de télécommunications par ondes, en marquant des micro-ordinateurs aux techniques traditionnelles.

Mais, déjà, Jacques Roussin voit plus loin, bien avant que le réseau THF n'ait fait ses preuves. Il veut joindre Carleton, Percé, Caracquet (Nouveau-Brunswick), l'île d'Anticosti, Havre-Saint-Pierre, les îles de la Madeleine, etc.

Il voit aussi un satellite en liaison constante avec le mont Bélair, satellite qui pourrait permettre à des régions aussi éloignées que la Baie James et Fort-Chimo (Nouveau-Québec) de se relier au grand réseau THF du Québec.

UNE INVITATION...

"COCKTAIL COLORATION"
la chevelure se maquille de couleur, pour plus d'un mois.
Les «Blonds Nordiques» hiver '82 sont magnifiques
s.v.p. réservez à l'avance tarif \$12.00



MARCEL PELCHAT

COIFFURE Tel. 531-34-34 Place Laurier

Salon gagnant du Championnat de la Province de Québec 1981
— reconnu par A.B.A. Canada 3 fois médaille d'or

Avant d'acheter un condominium,
comparez nos prix de location!Grands logements
disponibles.

Choix à Québec:

SAMUEL
DE CHAMPLAINPLACE
DES BRAVESLE
MONTMORENCYPour renseignements:
jour - 687-2610

soir - 523-0688



PSITT!

Kerhulu

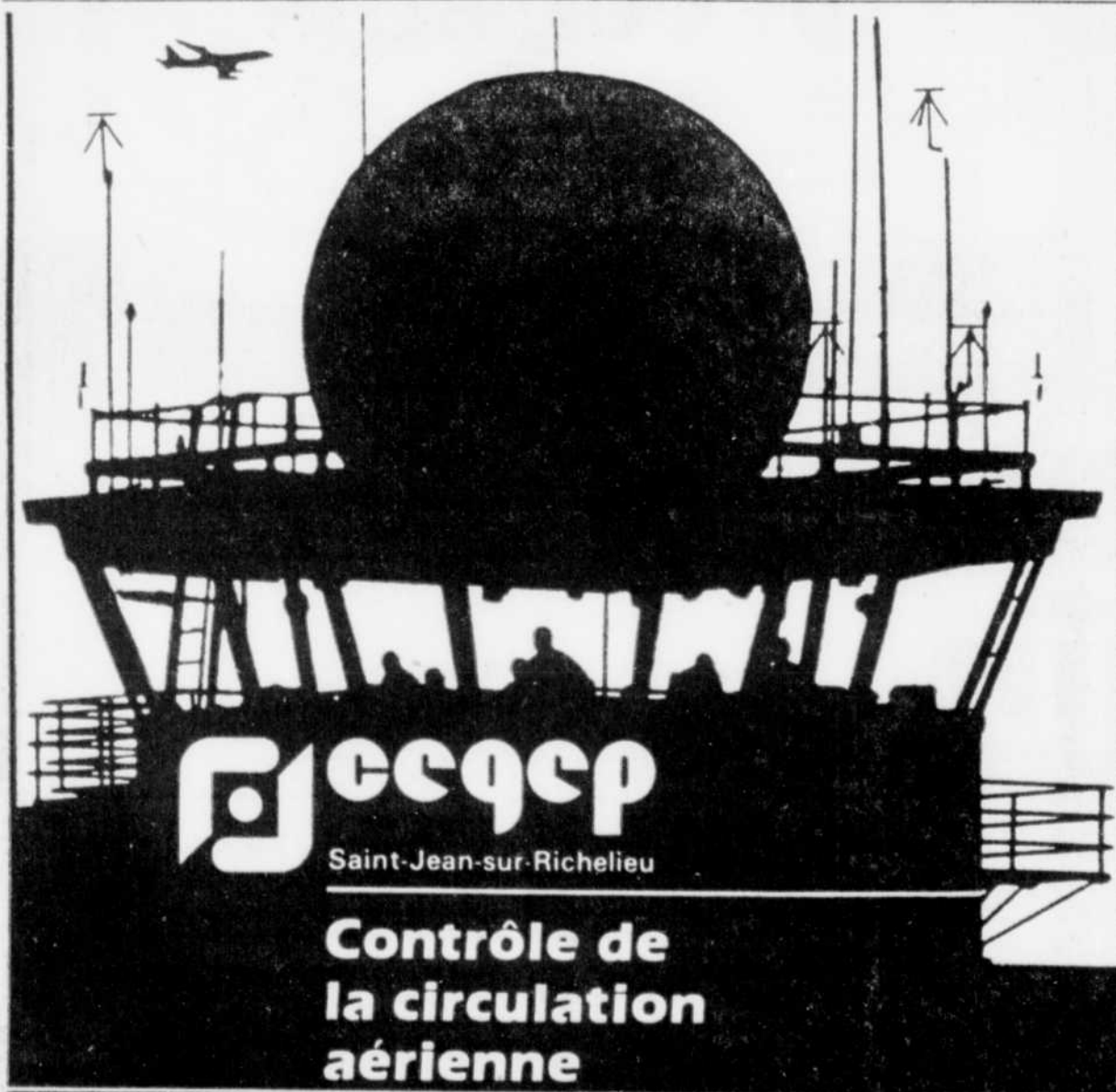
déménage dans le Vieux-Québec. Suite à un contrat-bail passé entre Kerhulu Inc. et un nouvel occupant, la pâtisserie Kerhulu, située au 22, de la Fabrique, déménagera le 2 novembre prochain à l'intersection des rues de la Fabrique et Garneau, plus précisément au 46, rue Garneau, à un pas du Drugstore Livernois.

En plus de nos pâtisseries et chocolats, nous y vendrons de la charcuterie, des fromages et de l'épicerie fine.

Notez que le restaurant

LA QUÉBÉCOISE situé à l'adresse mentionnée plus haut fermera ses portes le 24 octobre 1981.

(ANN.)



Début du programme:

Janvier 1982

Date limite pour une demande d'admission:

• 1^{er} novembre 1981, pour la session d'hiver 82• 1^{er} mars 1982, pour la session d'automne 82

Conditions d'admission:

- certificat d'études secondaires (CES)
- cours préalables: mathématiques 522 ou 532 physique 422 ou 432 ou 442 ou 452
- citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu.
- aptitude médicale.

Formulaire de demande d'admission:

Registrarat

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

C.P. 1018

Saint-Jean-sur-Richelieu, QC

J3B 7B1

Informations:

Tél.: (514) 347-5301 (poste 243)

desjardins

UNE FORCE QUI NOUS APPARTIENT

la semaine desjardins



Marche devant le Hilton

Une trentaine de membres du syndicat des employés de l'hôtel Hilton, à Québec, se sont payés trois quarts d'heure de marche, pancartes à l'épaule, boulevard Saint-Cyrille, hier après-midi. En pleine heure de pointe, ils ont profité de l'occasion pour dire aux passants et clients à quel point ils en avaient assez de voir leur convention de travail, signée depuis août 1980, constamment violée. La marche devait être dispersée par les policiers de Québec, sur l'appel d'un gardien de sécurité.

Portrait idyllique du Québec dans une publicité aux E.-U.

NEW YORK (PC) — Une brochure publicitaire spéciale de 20 pages parue dans la revue "BusinessWeek" peint en rose la situation au Québec, que l'on décrit comme un "Etat-nation en expansion" regorgeant de possibilités d'investissements et qui ne connaît plus de problèmes linguistiques.

Ce portrait séduisant de l'économie du Québec, inséré dans le numéro du 26 octobre de la revue, met l'accent sur une mise en valeur du secteur privé, sur l'amélioration des relations entre le gouvernement et le milieu des affaires et sur un climat de

stabilité pour l'avenir.

Au sujet de la difficile question linguistique, qui a été l'objet de mécontentement de la part de certaines entreprises au Québec, un porte-parole non identifié du gouvernement du Québec affirme:

"Le Québec est français, mais le français, c'est comme la moutarde, il faut s'en servir avec modération."

Le texte de la brochure, illustrée en couleur, débute par ces mots:

"Deux fois plus grand que le Texas et cinq fois plus grand que la France, le Québec riche en ressources n'est pas tant une province ca-

nadienne qu'un Etat-nation en expansion."

Ecrit par un pigiste

Le texte, qui vante les possibilités d'investissements au Québec, a été écrit par M. Randall Coe, un rédacteur à la pige qui travaille aussi pour le Conference Board aux Etats-Unis.

"La défaite d'un référendum controversé l'an dernier, qui aurait pu conduire le Québec à l'indépendance entière, a grandement contribué à dissiper le sentiment d'incertitude dans le secteur des affaires", écrit M. Coe.

Il qualifie également le célèbre

"Vive le Québec libre" lancé par le président français Charles de Gaulle de "vétiller historique".

"Le temps des slogans militants enflammés semble être révolu", écrit M. Coe.

Il cite également un homme d'affaires montréalais non identifié, qui dit: "L'atmosphère est française. Les affaires se font en français et en anglais, et on peut entendre partout toutes les langues du monde."

M. Sherman Davis, directeur de la publicité de la revue internationale hebdomadaire, a indiqué que la brochure coûtait \$300.000.

Poursuite contre le ministère de l'Environnement

BAIE-COMEAU (PC) — Une première dans les annales judiciaires au Québec: la ville de Baie-Comeau vient d'entreprendre des procédures en cour supérieure contre le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la poursuite des opérations de son site d'enfouissement sanitaire menacé de fermeture.

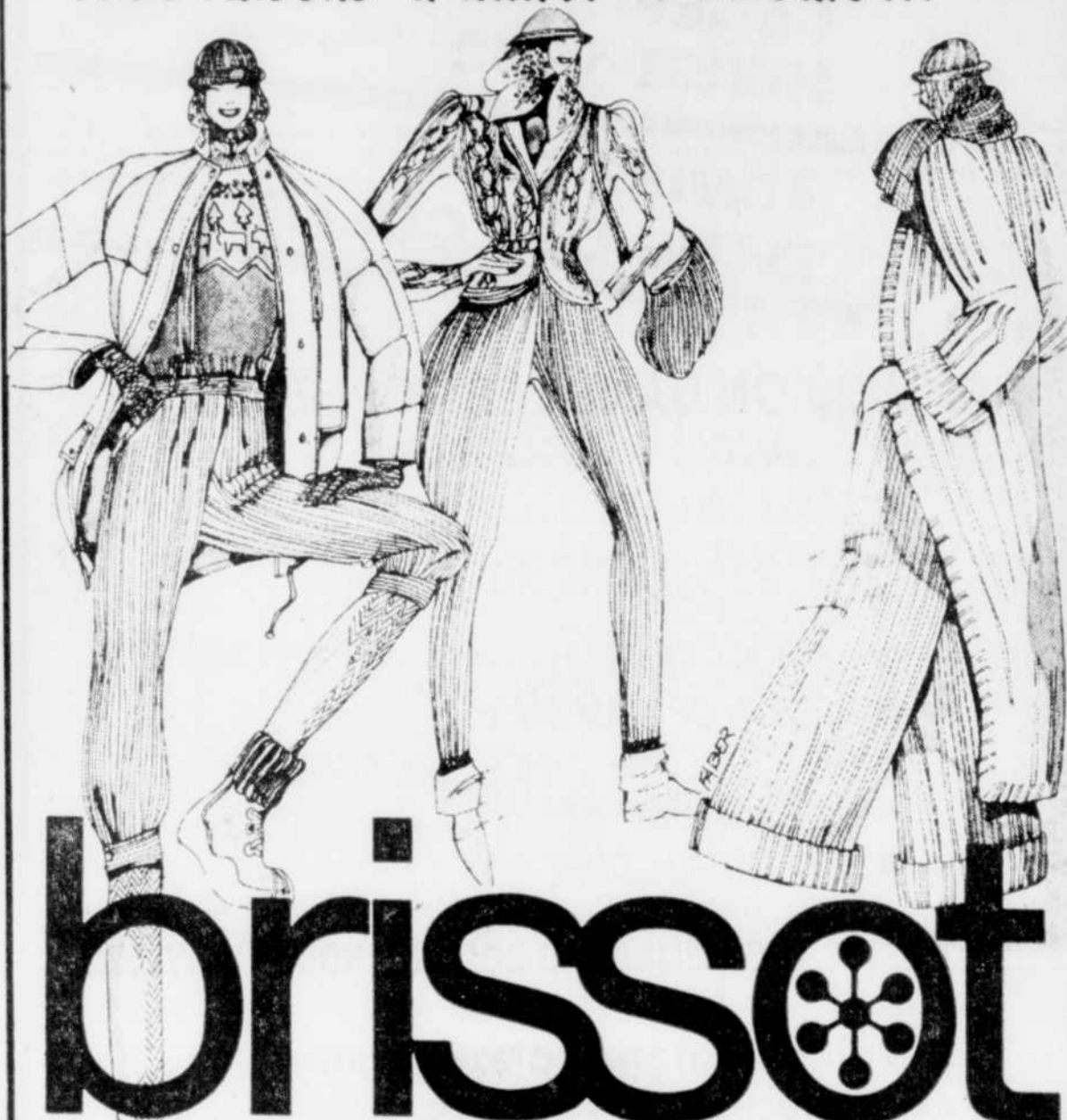
Il s'agit d'un recours extraordinaire: l'émission d'un bref de mandamus qui vise pour la première fois un ministère directement.

La requête est également à l'endroit du directeur régional du ministère sur la Côte-Nord, M. Raymond Guérin.

La ville de Baie-Comeau soutient que, depuis quatre ans, elle a subi de sérieux dommages et préjudices en raison de l'attitude discriminatoire des fonctionnaires du ministère.

1000 RAIES

1000 raisons d'aimer le velours...



Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg, Galerie Chagnon et 1060 rue St-Jean.

LE MARCHÉ AUX PUCES
AU CARREFOUR JEAN-TALON
Charlesbourg

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 9H A 17 HEURES

RENDREZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

VOUS DÉMÉNAGEZ?
Gratuit: un camion jouet à tout nouveau client.

Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture. Un camion jouet par nouveau client. Cette promotion prend fin le 30 juin 1982 inclusivement.

ESTIMATION GRATUITE
692-0986

TRANSPORT COUTURE LITEE
48, St-Paul Québec

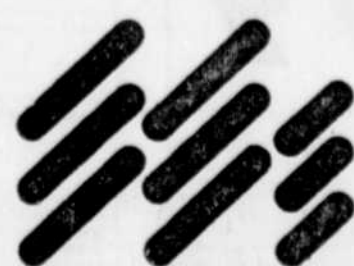
DEMENAGEMENT
FILIALE DU GROUPE GESTION GENISCO

DU NOUVEAU EN VILLE

UNE (1) HEURE
CHEZ **LISE**
avec
LISE PAYETTE

et ses invités,
de 13h à 14h

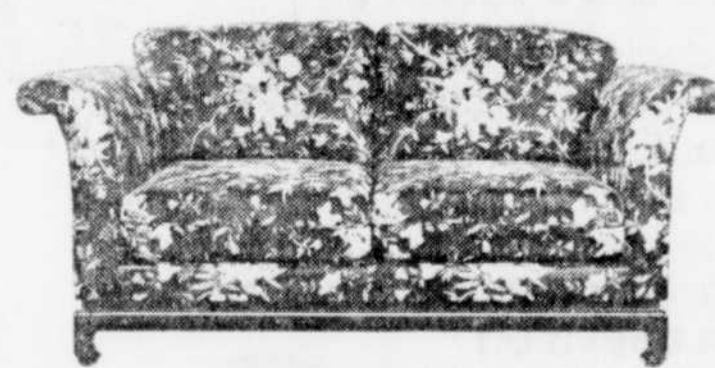
LE NOUVEAU
RADIO-SEXE
ELLE et LUI
avec
LOUISE CLICHE
et ses spécialistes,
de 14h à 15h



1060/CJRP
LA RADIO
DE LA CAPITALE

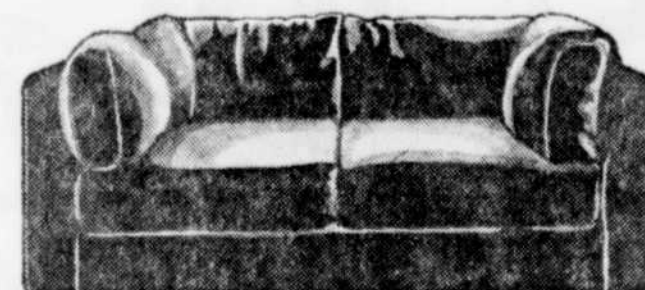
BAZAR CUMULUS

PERSONNALISONS...



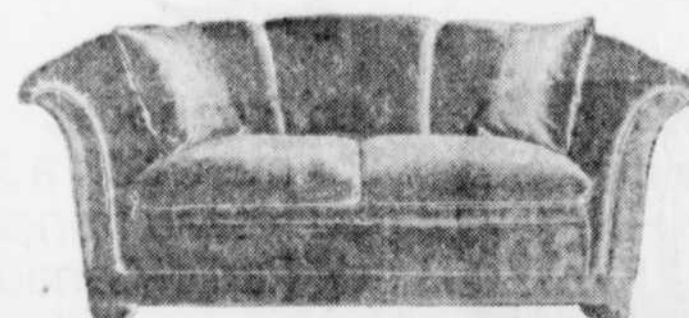
599.\$
seulement

Causeuse Chinoise 64"
Créer une atmosphère moelleuse et exotique avec cette causeuse aux formes recherchées. Elle s'habille de coton glacé imprimé de motifs floraux d'inspiration orientale (choix de plusieurs coloris). Coussins très moelleux. Base en bois laqué noir de chine.



359.\$
et plus

Confortable causeuse sectionnelle 64"
Appréiez ses lignes épurées. Elle sait être à la fois simple et élégante. Armature de bois massif. Coussins de siège réversibles. Très grand choix de tissus et de teintes.



539.\$
et plus

Causeuse Retro 66"
Charme et raffinement avec cet élégant mobilier aux pattes arrondies. Deux coussins d'appoint ajoutent à son confort douillet. Coussins de siège réversibles. Très grand choix de tissus et de teintes. Disponible aussi en sofa.

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec, 694-1818

La confessionnalité des écoles coûte cher

par Jean MARTEL

La confessionnalité des écoles catholiques et protestantes coûterait \$267 millions, en 1980-1981. Voilà ce que soutient une étude préparée par M. Michel Bergeron, professeur à l'université du Québec à Montréal.

Cette étude a été réalisée pour le Mouvement laïque québécois qui, il y a quelque temps, s'appela l'Association québécoise pour l'avancement du droit à l'exemption religieuse (AQADER).

Le Mouvement laïque a comme objectif la déconfessionnalisation des

écoles publiques du Québec. L'étude qu'il a commandée lui sert à montrer que la confessionnalité coûte cher aux Québécois.

D'ailleurs, la présidente du Mouvement laïque, Mme Norma Leblanc-Legault, n'a pas hésité à dire tout ce qu'on pourrait faire avec l'argent que la déconfessionnalisation nous ferait sauver: maternelles à plein temps, services de garde, maintien d'écoles moins rentables que les autres.

Dans une déclaration publique faite tout dernièrement à Montréal, elle a comparé ce mon-

tant de \$267 millions à "une dime déguisée mais imposée à tous les citoyens".

Elle a ajouté: "Les citoyens ordinaires seraient sans doute désagréablement surpris de savoir qu'une part des budgets scolaires est administrée directement par le clergé pour l'endoctrinement des jeunes. Est-ce là l'école publique en 1981? Nous invitons toute la population à une sérieuse réflexion sur la gestion des fonds publics".

"Nous, du Mouvement laïque québécois, rappelons au

gouvernement que la liberté de conscience passe par la séparation de l'Etat et des Eglises".

Les dépenses

Pour arriver au montant de \$267 millions qui représente le coût de la confessionnalité catholique et protestante, l'économiste Michel Bergeron fait le total des dépenses compressibles et des dépenses non compressibles.

Les dépenses compressibles sont celles qui disparaîtraient si la confessionnalité des écoles était éliminée. Ces dépenses sont de

l'ordre de \$12 millions. Elles sont reliées directement à l'éducation chrétienne et à l'animation pastorale dans les écoles et les cégeps, au maintien d'un service de l'enseignement ca-

tholique et protestant au ministère, à l'existence de comités catholiques et protestants au Conseil supérieur, etc.

Quant aux dépenses non compressibles (\$253

millions), ce sont celles qui seraient comptabilisées dans un système non confessionnel, mais sous d'autres rubriques.

D'autre part, M. Michel Bergeron fait re-

marquer que sa méthode de calcul a nettement sous-estimé l'ensemble des ressources mises à la disposition de la confessionnalité.

Il écrit: "Il faudrait ajouter au départ le

coût de l'enseignement religieux à la maternelle (éveil de la foi) et au cégep; ceci aurait aussi la conséquence d'augmenter non seulement les coûts directs mais aussi la partie indirecte.

Le Canada prêt à superviser les élections salvadoriennes

par Bob DOUGLAS

OTTAWA (PC) — Le Canada songe à envoyer des observateurs au Salvador pour y surveiller les élections, mais seulement si l'Organisation des Etats américains le lui demande, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

On n'a pas encore reçu à Ottawa de semblable requête mais elle sera accueillie avec

beaucoup de sympathie le cas échéant, a déclaré à la presse le ministre.

Plus tôt aux Communes, M. Trudeau avait déclaré que peut-être des députés canadiens pourraient jouer ce rôle d'observateurs dans ce pays de l'Amérique centrale ravagé par la guerre civile.

L'Organisation des Etats américains, qui regroupe la plupart des pays de l'Amérique la-

tine et les Etats-Unis, assurerait la surveillance de ces élections éventuelles, et "cela pourrait se révéler suffisant", a dit M. MacGuigan.

Toutefois, le député néo-démocrate Robert Ogle a déclaré qu'à son avis, les forces gouvernementales ont déjà "nettoyé toute l'opposition qui n'est pas en exil".

Hors des Communes,

le député de Saskatoon-Est a répété que pour le NPD le premier pas vers des élections consisterait en une paix négociée entre le gouvernement du Salvador et le front de l'opposition.

Le Canada et les Etats-Unis soutiennent le régime actuel en espérant qu'il constitue le meilleur espoir d'une démocratie éventuelle, bien que le Canada se

soit opposé à des envois d'armes au gouvernement ainsi qu'à l'opposition.

Divers groupements religieux et autres, toutefois, ont accusé le gouvernement de tuerie et réclamé un règlement négocié d'abord.

M. Trudeau a déclaré que le gouvernement du Salvador a décrété des élections municipales et régionales "et essaye honnêtement de connaître l'opinion du peuple sur ce que devrait être le gouvernement du pays.

Appui de Perron à une motion libérale

SEPT-ÎLES — Un député du Parti québécois à l'Assemblée nationale pourrait appuyer une motion de l'opposition libérale demandant la tenue d'un débat d'urgence sur la situation économique catastrophique qui prévaut à Sept-Îles et sur la Côte-Nord en général, dès la reprise des travaux parlementaires.

En effet, hier vendredi, lors des cérémonies qui ont marqué l'inauguration officielle de l'usine de filtration des eaux de Sept-Îles, le député de Duplessis, M. Denis Perron, a admis que le gouvernement semblait se désintéresser de la situation économique grave qui prévaut dans la région. Invité à commenter la déclaration du député de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, de passage à Sept-Îles jeudi, à l'effet que les libéraux tenteraient d'imposer un débat d'urgence sur la question, M. Denis Perron a assuré qu'il appuierait cette motion. Et ceci afin de manifester son mécontentement devant l'inaction gouvernementale.

M. Denis Perron précisait, cependant, que son appui aux libéraux dépendrait des termes de la motion demandant un débat d'urgence.

Appel au vibrateur

CALGARY (PC) — Une valise qui bougeait au tourniquet des bagages de l'aéroport international de Calgary, a fait venir en trombe, mardi, les artificiers de la police.

Il n'y avait pas eu d'appel à la bombe, a expliqué le gérant de l'aéroport, M. Larry LeGros, mais le personnel était convaincu qu'une charge explosive se trouvait dans cette valise.

Après avoir fermé au public l'accès de cette section de l'aéroport, les artificiers ont finalement ouvert la valise... pour trouver un vibrateur à piles, qui s'était mis en marche accidentellement.

FÉDÉRATION DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC INC.
ACTIVITÉ:
le MARDI 20 octobre 1981



M. ANDRÉ JUNEAU
Monsieur André Juneau, Président et Directeur général de Siro Inc., sera le conférencier invité de la Fédération de l'informatique du Québec, chapitre de Québec, lors d'une conférence qui aura lieu le mardi 20 octobre 1981 à 17 h 00 heures, à l'Auberge des Gouverneurs, 3000, boulevard Laurier, Ste-Foy, Ste-Vaudreuil.
Le sujet traité sera: "A QUAND LES ORDINATEURS, LES SYSTÈMES, LES INFORMATIQUES ET LES INFORMATIQUES VÉRIFI-
TEURS?
Pour réservation, téléphonez à 677-0470 (juv)

CEGEP HIVER 1982

ADMISSION DANS LES COLLÈGES

ADMISSION DANS LES COLLÈGES:

- FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
- LÉVIS-LAUZON
- LIMOILLOU
- SAINTE-FOY
- LA POCATIÈRE
- RÉGION DE L'AMIANTE
- INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE (La Pocatière)
- RIVIÈRE-DU-LOUP

TOUTES LES DEMANDES DOIVENT NOUS PARVENIR AU:

Service régional d'admission au collégial de Québec

Case postale 9670, Sainte-Foy G1V 4C2

avant le 1er novembre 1981

- On pourra se procurer les formulaires nécessaires en s'adressant directement au service régional d'admission au Collégial de Québec ou à l'un des collèges participants.

UN ÉVÉNEMENT À LA TÉLÉVISION!

Après avoir collaboré à la production du film Les Plouffe, Alcan est heureuse de le présenter en grande première à la télévision et en version intégrale.

Les Plouffe

1^{er} épisode
28 octobre
20 h 30

en 6 épisodes
les mercredis à 20 h 30
au réseau français
de Radio-Canada



SUPER-VENTE



- Marche arrière automatique
- Deux moteurs
- Touches électroniques "Solenoid"
- Ruban de métal, volume de sortie
- Enregistre et lit les cassettes
- "Record mute", "timer standby"

Prix sugg. \$649.95

\$399



4 cassettes
TDK
SAX-C-90
avec boîtier
\$51.00

28⁸⁸



Radio d'auto AM/FM
Cassette autoréversible

\$149



96 WATTS TOTAL

- Syntonisateur Kenwood KT-60 AM/FM stéréo
- Amplificateur Kenwood KA-80 48 watts par canal
- Enregistreur à cassette Kenwood KX-40 Dolby - métal
- 2 haut-parleurs Kenwood LS-405 100 watts, 2 voies
- Table tournante Sanyo TPX-1 courroie, semi-automatique, bras droit, cartouche incluse

\$999

La clef de Sol

2, rue St-Jean (angle Salaberry) — 524-8431

L'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation

Journée de l'alimentation lancée à Québec

par Roch
DESAGNE

L'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (OAA) a été créée il y a 36 ans, à Québec même, lors d'une conférence internationale qui réunissait des représentants de 48 pays.

Cet événement historique a été mis en relief, hier à l'hôtel de ville de Québec, lors du lancement de la première Journée mondiale de l'alimentation, par le président-fondateur de la FAO (OAA), M. Vladimir Ignatieff, un Canadien d'origine russe, et par le maire de Québec M. Jean Pelletier.

Dorénavant, chaque année, la journée du 16 octobre permettra de sensibiliser l'opinion mondiale sur la situation alimentaire d'une trentaine de pays les plus pauvres, surtout ceux d'Afrique, où la production de vivres par habitant diminue constamment depuis les 10 dernières années.

Il est toujours difficile d'expliquer le problème crucial de la faim dans le monde par des statistiques, constate le fondateur de la FAO, en insistant sur la disproportion grandissante entre la population mondiale (six milliards d'habitants en l'an 2000) par rapport à l'a-

limentation des po-

populations. Sur les 4,5 milliards d'habitants de la planète, il y en a 3,4 milliards en pays sous-développés ou en développement. Présentement, il y a 1,5 milliard d'hectares de terre en culture dans le monde entier: 45 pour 100 dans les pays industrialisés et 55 pour 100 dans les pays pauvres.

"Non seulement la situation des pays défavorisés ne s'est pas améliorée, mais le problème de l'alimentation semble prendre de l'ampleur et deviendra vite insurmontable si des mesures concrètes ne sont pas prises rapidement," insiste M. Ignatieff dans son message aux Québécois et aux Canadiens.

Impliquer les citoyens

La Journée mondiale de l'alimentation, coordonnée par Agriculture Canada, vise à impliquer davantage les citoyens dans cette campagne mondiale, en leur faisant mieux comprendre les problèmes de production alimentaire et de nutrition au Canada et dans le monde.

A peine 7 pour 100 de l'immense territoire du Canada se prête à l'agriculture, et malgré ces ressources limitées, le pays se situe aux premiers rangs des pays



Le Soleil, Raymond Lavoie
M. Vladimir IGNATIEFF

pour la production alimentaire. Le Canada occupe le deuxième rang

des pays exportateurs de céréales. C'est l'un des rares pays assez fortunés pour être exportateurs nets d'aliments.

"C'est pourquoi nous, Canadiens, avons une certaine responsabilité envers les pays en voie de développement", insistent les porte-parole de la FAO, le pendant canadien de l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (OAA).

Parmi les proches collaborateurs de M. Vladimir Ignatieff, lors du lancement de la première Journée mondiale de l'alimentation, on remarquait le Dr Ernest Mercier, de Québec, vice-président de la Fondation canadienne contre la faim.

Cet organisme fondé

en 1964 participe à la réalisation de petits aménagements agricoles dans les pays en voie de développement, en coopérant directement avec les citoyens de ces contrées, à la base. La fondation dispose présentement d'un budget substantiel de \$2 millions, alimenté par l'ACDI, par la succursale dominicaine de Falconbridge Ltd et par des dons venant du public.

Comme il y a 35 ans...

Pour le maire Jean Pelletier, le fait qu'un éminent fondateur de la FAO soit revenu à Québec, où on avait jeté les bases de l'Organisation des Nations-Unies, à la fin de la Guerre mondiale, témoigne du respect que tous les citoyens qui ont une pensée sociale universelle et

qui vivent dans l'abondance doivent avoir envers les peuples défavorisés. "Les problèmes mondiaux envisagés ici à Québec, il y a plus de 35 ans, sont toujours aussi cruciaux", insistait le maire de Québec.

Le monde sortait d'u-

ne longue guerre, et les Nations-Unies mettaient sur pied la première organisation internationale, destinée à développer l'alimentation et l'agriculture.

Cette conférence eut lieu du 16 octobre au 1er novembre 1945, au Châ-

teau Frontenac, et elle réunissait 270 délégués de 48 pays. Depuis cette époque, une centaine de pays, la plupart pauvres ou en développement, se sont joints à la FAO.

Québec avait été choisie par les Nations-Unies pour la première conférence de l'OAA,

principalement pour sa situation stratégique à l'époque, et pour la chaleur de son accueil, notait M. Ignatieff dans ses relations sur l'histoire de l'organisation. Deux ans plus tôt, en août 1943, Churchill et Roosevelt s'étaient rencontrés à Québec.



L'ENCOIGNURE vous offre une table (5'6") "Toi et Moi" telle qu'illustrée, ainsi que 4 chaises de la collection Le Bohémien, au prix de \$759 l'ensemble (autres grandeurs aussi disponibles).

L'ENCOIGNURE vous offre de plus, les avantages suivants:

- Collection complète des meubles Le Bohémien et signés J. Roland Morissette
- Service de livraison gratuit partout en province
- Service de décoration professionnel et accessoires d'appoint
- Tableaux de peintres québécois tels: A. Rousseau, G. St-Pierre, etc.
- Catalogue couleur disponible sur demande

MEUBLES

L'ENCOIGNURE



1360, Notre-Dame, Ancienne-Lorette G2E 3A6 — tél.: 871-3121

Galerie d'Art
Richard Verreau

Exposition permanente des oeuvres de

BELLEFEUR, BALDWIN

JACOB, COSGROVE

et plusieurs autres

Heures d'affaires:

les mardi, mercredi et samedi, 11h à 17h;

les jeudi et vendredi, 11h à 21h;

dimanche, 12h à 16h.

1100, rue St-Jean, Québec

692-2222

GRATUIT*

GENS D'AFFAIRES

Redonnez toute cette ambiance de chaleur à votre bureau grâce à la quasi réalité que procure cet arrangement synthétique.

Tout est dans la manière
Salon

Fleur

135, rue St-Joseph est
Québec, QC G1K 3A8
524-5218

Arrangement décoratif à partir de 15,00 \$.

* Out, à l'achat de chaque arrangement style jardinière, recevez une rose fraîche tout à fait gratuitement.

Credit accepté par commande téléphonique

Stationnement à l'arrière du magasin



Velours! Valeur! Rendement!

Les tapis

Burlington

Résistance

Les tapis Burlington répondent à la norme du conseil des spécifications de l'état pour tapis posé dans les endroits de trafic intense, dans les bureaux, les écoles et les bâtiments publics.

Élégance

Un tapis au velours soyeux d'élégance classique réalisé à partir d'une fibre à la pointe du progrès technique. Plusieurs options décoratives, faisant bénéficier de l'élégance classique et de la solidité du nylon Antron de Dupont vous sont offertes.

Durabilité

Le nylon Antron fait face à tout, même au trafic intense dans certaines pièces de votre domicile.

MISTRAL

\$35.08 v.c.

Rabais 25%

VIVA

\$23.55 v.c.

Rabais 25%

SIROCCO

\$26.70 v.c.

Rabais 25%

BORA

\$21.70 v.c.

Rabais 25%

Des rabais chocs à

LA GRANCE

TAPIS

728 de Brabant, Sainte-Foy, 656-6375

Frustration à son paroxysme aux Communes

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le sentiment de frustration de l'opposition face au mutisme du gouvernement dans ce climat pré-budgétaire a atteint son paroxysme hier quand quolibets et sarcasmes pleuvaient sur le parquet de la Chambre basse.

"Je ne peux entendre ce que vous dites parce que la meute hurlante de l'autre côté fait trop de bruit", a lancé le premier ministre Trudeau à l'intention de la présidente de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé.

"Je n'élèverai pas le ton pour être entendu a-t-il ajouté, précisant que ce serait une "tactique fasciste". "Je donnerai des réponses si on est intéressé à les entendre, autrement, je ne le ferai pas", a laissé tomber M. Trudeau.

"Depuis deux jours, le premier ministre se sert d'un peu de chahut pour éviter de répondre aux questions sérieuses", a tout de suite rétorqué le leader néo-démocrate, Ed Broadbent.

Depuis l'ouverture de la session, mercredi, les deux partis d'opposition tentent vainement de tirer du gouvernement des indications sur la tenue du prochain budget qui sera déposé le 3 novembre.

Conservateurs et néo-démocrates, forts de leur hausse récente de popularité selon les sondages, ont sciemment harcelé le gouvernement sur le front de l'économie laissant en suspens pour quelque temps les questions sur l'imbroglio constitutionnel.

Evoquant toutefois la tradition parlementaire, le premier ministre Trudeau et son ministre des Finances, Allan MacEachen, n'ont toutefois fourni que des réponses évasives aux interrogations rappelant que tous les contribuables devraient attendre le soir du budget pour savoir à quoi s'en tenir.



Le jeune Jason McMillan se joindra dès lundi aux autres enfants de son âge.

Intégration d'un jeune autistique Jason ira enfin à l'école

par Guy DUBE

Le petit David a finalement gagné sur le géant Goliath!

Après un combat de plus d'un an, marqué d'une injonction et d'une poursuite en cour, le jeune Jason McMillan, de Cap-Rouge, a eu le dessus sur la Commission scolaire Sainte-Foy et sera intégré dès lundi dans une école régulière anglophone, avec des enfants de son âge.

Jason, âgé de sept ans, est un autistique léger. Ses parents, Don et Doris McMillan, sont allés jusqu'à engager un avocat pour forcer la Commission scolaire Sainte-Foy à intégrer cet enfant handicapé dans une classe anglophone régulière, parce que la langue maternelle de l'enfant est l'anglais.

Les parents avaient obtenu

gain de cause en cour supérieure. Quelque temps après, c'était la commission scolaire qui, dans la même cour, faisait renverser la décision du premier juge. Tout dernièrement, soit à la fin de septembre, les McMillan faisaient quand même inscrire leur fils à l'école élémentaire anglophone St. Vincent, à Sainte-Foy, mais le directeur de cette institution publique, tout en acceptant l'inscription "à reculons", interdisait à Jason d'entrer dans quelque classe que ce soit.

Sensibilisé par le reportage qui a entouré cet événement dans LE SOLEIL, le ministre québécois de l'Éducation demandait à des membres de son cabinet de se pencher sur le problème et une entente hors cours vient d'intervenir.

L'avocat des McMillan, Me Marc-André Isabel, a en effet obtenu que le petit Jason fréquente l'école élémentaire anglophone St. Patrick, à Québec, dès lundi matin. Cette école relève de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

Jason aura un professeur assigné spécialement pour lui. Il partagera les repas avec des enfants dits "normaux", même chose pour les récréations, les cours d'éducation physique, etc. La directrice de cette école, Mme Theresa Whelan, s'est dite heureuse d'accueillir Jason.

"Elle a manifesté un intérêt vraiment rare à l'endroit de Jason", a précisé Doris McMillan. Elle et son mari se disent "très satisfaits" de ce dénouement.

"C'était quand même une lutte lorieuse. Ce que Jason a gagné, c'était vraiment essentiel. C'est à l'avantage des autres enfants, non handicapés, si l'on veut qu'un jour ils se côtoient", a déclaré hier Mme McMillan.

Après une évaluation en profondeur, tant académique que scientifique, l'enfant pourra peut-être, si les spécialistes le jugent à propos, suivre tous ses cours ou une partie, dans une classe régulière de l'école St. Patrick.

Dès lundi matin, donc, l'enfant se rendra de Cap-Rouge à la rue De Salaberry, à Québec, à bord d'une voiture-taxi; la voiture le ramènera chez lui en fin de journée. Et c'est la Commission scolaire Sainte-Foy qui paiera la note de ces deux voyages quotidiens jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'écart de revenus entre hommes et femmes s'accroît

MONTREAL (PC) — L'écart des revenus entre l'homme et la femme s'est fortement accentué au Canada, passant de 88 pour 100 en 1977 à 122,5 pour 100 en 1979, dernière année pour laquelle des données fiscales sont disponibles.

Les statistiques fiscales du ministère fédéral du Revenu fixent à \$16,264 pour l'homme et à \$7,308 pour la femme le revenu moyen déclaré pour l'année 1979.

Cette infériorité de la condition féminine ressort tant des revenus de son travail sous forme de salaire que sous forme des autres gains. C'est ainsi que pour l'homme, le revenu

total moyen de \$16,264 se compose de \$12,161 au titre des salaires et de \$4,102 pour d'autres gains, par exemple intérêts et dividendes, et prestations.

Pour la femme, la répartition moyenne représente \$5,203 en salaires et \$2,105 en autres gains et prestations.

Jusqu'à l'âge de 35-39 ans, le salaire de l'homme grimpe rapidement, alors que pour la femme la montée du salaire connaît un premier coup de frein à l'âge de 20 ans, pour ne plus monter du tout à l'âge de 30 ans.

La différence des revenus entre

l'homme et la femme est la plus grande entre l'âge de 35-39 ans: \$21,024 contre \$7,393.

La comparaison des statistiques fiscales de l'année 1979 à celles de 1977 laisse aussi apparaître la très forte croissance du nombre de Canadiennes qui ont établi une déclaration d'impôt. En 1977, leur nombre totalisait 4,963,930, soit 1,897,405 de moins qu'en 1979.

L'augmentation de l'arrivée des femmes sur le marché du travail est de quatre fois supérieure à celle des hommes.



LENTILLES CORNEENNES

(verres de contact)

SOUPLES — HYDROPHILES — ULTRA-MINCES

à port quotidien \$189
à port prolongé \$249

Certificat de service en sus.
— Analyse préliminaire et évaluation de cas gratuites.
— Etui et solution d'origine, gratuits.
— Corrections et modifications gratuites pendant les 3 premiers mois d'adaptation.
— Contrôle vision-confort.

Cette offre est valide jusqu'au 5 novembre 1981.

TELEMENT CONFORTABLES QU'ON LES OUBLIE



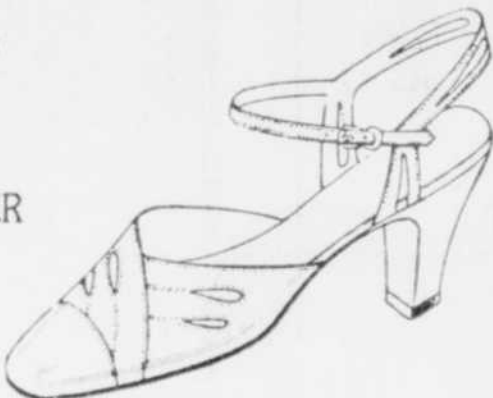
Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, ch. Ste-Foy, Québec
(face à l'église St-Sacrement)
681-3578

NATURALIZER

Quand le confort et le style ne font qu'un, il y a

NATURALIZER \$47



NOUS AVONS VOTRE POINTURE:

AAA	AA	A
7-11	6½-11	6½-11
B	C	D
4-11	5½-10	5½-10

Pour vous en convaincre, faites une visite au

SALON DE CHAUSSURES NATURALIZER

Les galeries de la capitale

Tél.: 627-3894



LE CAP-ROUGE

Le Salon de l'habitation du Domaine des Soeurs

DU 28 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

Accès par le boulevard Charest ouest, sortie Jean-Gauvin, et tourner à droite sur la Promenade des Soeurs (2e rue à partir de Charest).



MAISON OUVERTE DE 14H A 21H DU LUNDI AU JEUDI ET DE 13H A 17H LES SAMEDIS ET DIMANCHES

VENEZ DECOUVRIR LE VRAI CONCEPT DE VIE...



Le Domaine des Soeurs Inc. 4614, Promenade des Soeurs Cap-Rouge, Québec

POUR RENDEZ-VOUS: 653-5123

OCTOBRE 17

coupe de cheveux

Brisez la monotonie... Jacques Despars POUR HOMMES

GALERIES DE LA CAPITALE 627-5958
PLACE QUEBEC 529-0349 LEBOURGNEUF 628-8323
GALERIES CHAGNON 833-1646

As-tu vu Christian?

CHAUSSURES CHRISTIAN

PLACE SAINTE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR-DE-LYS (2 MAGASINS)



justice

La prison à perpétuité pour le meurtrier de Lise Hoffman

par Marcel COLLARD

Avant de condamner Alain Jean à la prison à perpétuité et recommandé qu'il soit admissible à une libération conditionnelle après 25 ans de pénitencier pour le meurtre au premier degré de Lise Lamontagne-Hoffman, le 4 février dernier, au magasin Bata des Galeries Charlesbourg, le juge Jean Bienvenue a servi une très sévère réprimande au condamné.

Peu avant minuit, hier soir, après un peu plus de deux heures de délibérations, les six hommes et les six femmes du jury ont rendu un verdict unanime de culpabilité pour meurtre avec préméditation. Encadré par ses gardiens, Alain Jean est demeuré impassible, baissant les yeux, pour entendre cette décision qui lui vaudra 25 ans fermes de pénitencier.

Le juge a déclaré au condamné

qu'il avait subi un procès juste et équitable qui a coûté énormément en efforts et en argent, mais que la jeune femme, Lise Lamontagne-Hoffman, n'avait pas eu la même chance. Il nota que moins d'un mois avant le meurtre et le viol, l'époux de la victime avait souhaité d'heureuses Fêtes à celui qui devait le priver de la présence de la jeune femme, âgée de 20 ans.

Le juge s'en est pris au condamné pour la répugnance qu'inspire le viol et l'assassinat de Lise Hoffman, mais aussi aux "sentences ridicules et incroyables" imposées à Alain Jean, dans le passé, pour de nombreux vols par effraction et deux attentats à la pudeur. "Si vous aviez eu les sentences adéquates, a poursuivi le juge, vous ne seriez peut-être pas ici aujourd'hui et la jeune femme vivrait."

"Les jurés n'ont pas cru vos mensonges et vos 'trous noirs'. Quel mal peut vous avoir fait une jeune femme dont vous prétendiez partager l'amitié et la sympathie, pour que vous la ligotiez, que vous la bâillonniez et que vous la frappiez à une vingtaine de reprises, avant de mettre le feu à trois endroits pour faire disparaître toutes les preuves alors qu'elle était encore vivante. Dans les yeux de votre victime, vous avez dû lire l'effroi, la terreur et le dégoût en souillant une épouse fidèle".

Adresse du juge

Dans son adresse qui dura plus de sept heures, au cours de la journée, le juge avait plusieurs fois répété aux jurés qu'ils pouvaient se poser des questions sur les présumés "trous noirs" allégués par Alain Jean, dans son témoignage en défense, demandant si ce n'était

pas une façon de cacher certains renseignements. Il fit observer que ces "trous noirs" survenaient quand il était question du viol, de l'incendie ou de l'arrivée d'un homme — l'époux de la victime — au magasin.

Tout au long de son exposé, le juge avait formulé une série de questions, notamment, pourquoi l'accusé, s'il avait seulement l'intention de voler, n'avait pas profité de l'absence de Lise Hoffman pour rafler l'argent du tiroir-caisse... pourquoi, s'il croyait que Lise Hoffman ne le dénoncerait pas, il avait pris le peine de la ligoter et de la bâillonner... s'il pouvait prétendre à une perte de contact avec la réalité quand il donne en cour au médecin psychiatre divers renseignements sur l'usage d'une barre de fer, en donnant les dimensions... si l'accusé, avec toutes les précautions prises, avait un comportement nor-

mal... pourquoi a-t-il pris la peine d'aller vérifier si Lise Hoffman se tenait tranquille, dans la chambre de bain où il l'avait laissée, alors qu'il affirme que tout était calme, avant de s'en aller... et nombre d'autres questions. Le juge avait proposé aux jurés quatre verdicts possibles, dont l'homicide involontaire, avancé par la défense, compte tenu que Alain Jean n'était pas responsable de ces actes mais que, selon le psychiatre, sa responsabilité pouvait être atténuée par l'illusion que Lise Hoffman ne le dénoncerait pas et par sa capacité diminuée de juger la qualité de ces actes. D'ailleurs, ce psychiatre avait dit que Jean ne souffrait pas d'aliénation mentale et qu'il était un mésadapté.

Par ailleurs, le juge avait élaboré minutieusement les dispositions du code pénal relatives à l'homicide, no-

tamment le meurtre avec préméditation (dit du premier degré) et un autre crime de meurtre de premier degré survenant de façon concomitante (qui accompagne ou se produit en même temps) avec un attentat à la pudeur ou un viol, ou encore une tentative d'attentat à la pudeur ou de viol.

Exceptionnellement, l'acte d'accusation se référait à plusieurs articles du code pénal que le juge a dû expliquer. D'ailleurs, environ une heure après le début des délibérations les jurés sont revenus demander au juge de reprendre ses explications concernant les divers verdicts possibles, auxquels s'ajoutait le meurtre sans préméditation.

Le procès aura duré trois semaines. La poursuite était représentée par Me Serge Roberge et Me Carol St-Cyr assumait la défense.

La piscine manquait d'équipement d'urgence

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Afin d'éviter de futures noyades, il y aurait lieu pour le Soleil de l'Enfance Inc., à Saint-Georges-de-Beauce, propriétaire d'une piscine, de prévoir à proximité de cette piscine un équipement de secours comprenant au moins une

planche en cas de blessures à la colonne vertébrale.

Il faudrait aussi des équipements pour intervenir dans les cas où il faut donner la respiration artificielle, une couverture et une trousse de premiers soins bien garnie avec un manuel de secourisme de l'Ambulance Saint-Jean.

De plus, voir à ce qu'un moyen de communication soit installé et mis à la disposition des surveillants pour communiquer avec les services d'urgence ou de manière à réclamer les services de l'infirmerie à quelque endroit où elle puisse se trouver.

Ces recommandations ont été faites par le coronar du district de Beau-

ce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, dans un procès-verbal où il a rendu un verdict de mort violente accidentelle sans responsabilité criminelle de la part d'un tiers, relativement au décès de Mario Roy, âgé de 14 ans, alors qu'il était pensionnaire au Soleil de l'Enfance Inc.

Le décès de Mario Roy est sur-

venu au centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, à Saint-Georges, quelques jours après son accident. Il faisait partie d'un groupe de huit compagnons qui s'approprièrent à sortir de la piscine du Soleil de l'Enfance, lorsque Sylvain Genest, son jeune compagnon, avisa l'éducateur René Dumas qui surveillait ce groupe, que Mario était au fond de la piscine.

A la suite du rapport et du témoignage de l'inspecteur Raymond Martel, du ministère du Travail, ajouté le coronar Garneau, dans son procès-verbal, "il est certain que le nombre de surveillants devrait être intégré à une politique interne étudiée en comité et affichée en tout temps sur les lieux de la baignade".

Une prime, ça se contrôle

...contrairement à l'inflation!

Depuis 1976, les prix à la consommation ont augmenté de 48,5%, le taux horaire des garagistes de 53% et le coût des pièces de 94,7%*. Ces hausses affectent évidemment les primes d'assurance auto. Mais quand on comprend le système de tarification, on peut faire certains choix qui influent sur le montant de la prime.

Ça dépend de VOUS...



On peut se constituer un bon dossier de conducteur en améliorant ses habitudes de conduire.

C'est ainsi qu'il existe un écart de 35% entre la prime d'un conducteur qui n'a pas eu d'accident depuis cinq ans et un autre qui en a eu.

Les nouveaux conducteurs ont aussi intérêt à suivre des cours de conduite. Ils peuvent ainsi obtenir une réduction sur la prime d'environ 25%.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter votre courtier, votre assureur ou le BAC.



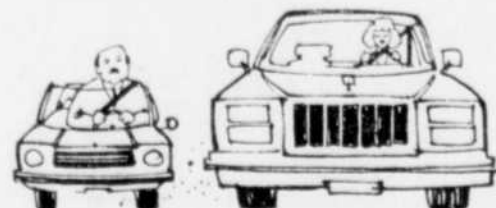
Bureau d'assurance du Canada

Téléphone: (514) 866-9801
(sans frais) 1-800-361-8220

du choix de votre voiture...

Les primes sont établies aussi en fonction de la valeur du véhicule. En choisissant un modèle plus petit ou moins cher, vous pourriez économiser entre 10% et 20%.

En plus de réduire votre prime et le coût d'achat, ces voitures consomment moins d'essence... et c'est là une considération importante de nos jours!



et de son utilisation.

L'usage que vous faites de votre voiture influe également sur la prime. Par exemple, si vous prenez les transports en commun plutôt que d'utiliser votre voiture pour aller au

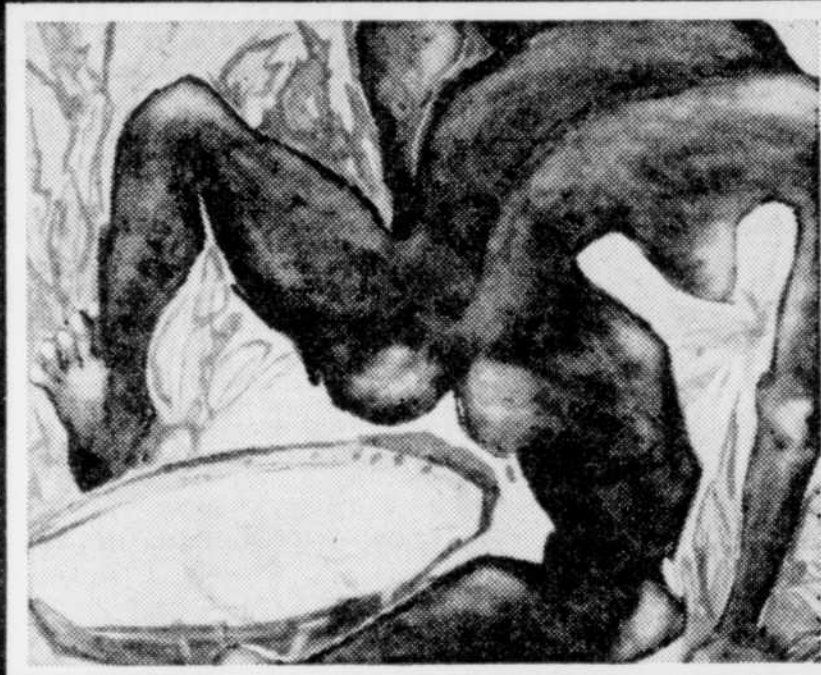


travail, votre prime baissera d'environ 10%. Sans oublier que vous diminuez vos risques d'accidents, vos coûts d'essence et de stationnement en plus de prolonger la vie de votre véhicule.



Exposition Benoit Côté

du 24 septembre au 24 octobre



« Black is beautiful »

Au Salon du Mobilier International

231, Saint-Paul, Québec, tél.: 692-0760

Ouvert du mardi au samedi de 10 hres à 17 hres
le jeudi et le vendredi jusqu'à 20 hres

ACHETEZ

DIRECTEMENT de la TANNERIE

VETEMENTS DE CUIR -
SUEDE ET PEAU DE
MOUTON A DE TRES
BAS PRIX!...

PANTALONS
en cuir et suède
A partir \$149
de



Manteaux et
costumes
pour dame
super-suède
lavables

à partir de
\$489

Manteaux ¾
peau mouton
homme et femme

à partir de
\$299

Manteaux ¾
cuir et suède
doublure
amovible
homme-femme

à partir de
\$149

Manteaux longs
peau de porc
avec col
de fourrure
pour femme

à partir de
\$439

LE MOULIN DE LA TANNERIE

281, Saint-Vallier ouest
Ville de Québec
529-2531

9475, rue Esplanade
Montreal
387-8013

Stationnement en face

*Source: Statistiques Canada

L'affaire Olson: la qualité des preuves rebondit aux Communes

BURNABY, C.-B. (PC) — Clifford Robert Olson, accusé du meurtre de 10 adolescents en Colombie-Britannique, a comparu brièvement hier en Cour provinciale. Il devra revenir dans une semaine.

Olson est âgé de 41 ans et habite Coquitlam. Il est marié et père d'un jeune garçon. C'est un travailleur de la construction.

Il n'a été qu'une vingtaine de secondes devant le juge J. R. Groberman, qui a accordé à

la poursuite, représentée par Me John Hall, la remise à plus tard de la comparution. On l'a ensuite vivement entraîné hors de la cour.

Preuves "achetées"?
Olson comparait chaque semaine depuis le

début de septembre. C'était la première fois, hier, que la petite salle d'audience n'était pas remplie à pleine capacité. Toutefois, les mesures de sécurité étaient extrêmes; les policiers fouillaient journalistes et curieux avant de les admettre dans la salle.

Par ailleurs, aux Communes, le député progressiste conservateur Elmer MacKay demandait au Solliciteur général si la Gendarmerie canadienne ou ses agents n'avaient pas acheté des éléments de preuves dans cette affaire.

M. MacKay a demandé à M. Robert Kaplan s'il n'avait pas été informé d'une manière

ou d'une autre qu'en certaines occasions la Gendarmerie canadienne ou des personnes à son service achetaient des éléments de preuves des personnes accusées ou de leurs familles.

Avocats discrets

"En soulevant cette question, je songe plus particulièrement à l'accusation de meurtres multiples portée contre un nommé Olson en Colombie-Britannique," a déclaré le député de Central Nova, en Nouvelle-Ecosse.

M. Kaplan a refusé de répondre à la question parce que la cause était devant les tribunaux. Il n'a rien dit de plus, par

la suite, lors d'une rencontre avec les journalistes.

Lors de la comparution d'Olson, son avocat, Me Robert Shantz, était absent. Il avait aussi été absent la semaine précédente. Une fois sa requête approuvée par le juge Groberman, Me. Hall a quitté les lieux par une porte arrière sans laisser le temps aux journalistes de lui adresser la parole.

Procédures en vue

La semaine dernière, Me Hall a laissé entendre que, dans cette cause, il allait vraisemblablement demander le passage direct au procès, sans l'intermédiaire de l'enquête préliminaire. Il doit ce-

pendant obtenir le droit d'utiliser cette procédure du ministre de la justice de la province, M. Allan Williams.

Me Shantz avait dit auparavant qu'il allait chercher à obtenir que le procès soit entendu par un autre tribunal, quand la cause serait portée devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Olson est accusé du meurtre de sept filles et de trois garçons, dont les âges variaient entre neuf et 18 ans. On a retrouvé les corps mutilés et poignardés de ces jeunes, à la fin de l'année dernière et au cours de l'été dernier, en divers endroits du sud-ouest de la Colombie-Britannique.

Les jurés au procès de Dunn veulent relire deux des témoignages

ROBERVAL (PC) — Deux interventions des membres du jury ont marqué la troisième journée de délibérations du procès pour meurtre au deuxième degré que subit Michel Dunn.

Une première, à 14h avait pour but de connaître une partie du témoignage du juge Toussaint McNicoll, le père de la victime. Les jurés étaient intéressés à connaître le contenu d'une conversation qui se serait déroulée au salon funéraire où était exposé Serge McNicoll.

Cette conversation entre Michel Dunn et le juge McNicoll avait pour but de donner certaines précisions sur les allées et venues de l'accusé et de la victime au moment de la tragédie.

Il aurait alors été question des lunettes que portaient Serge McNicoll. Michel Dunn de

son côté soutenait que les lunettes de son associé lui avaient passé directement devant la figure au moment même où il entendait une détonation. Dans son témoignage le juge Toussaint McNicoll n'hésitait pas à mettre en doute les affirmations de l'accusé. En effet, le père de la victime avait fait remarquer à Michel Dunn qu'il était impossible que les verres de son fils lui aient passé devant la figure car, l'accusé lui avait déjà affirmé qu'au moment précis du coup de feu il

tournait carrément le dos à Serge McNicoll.

Rapport d'autopsie

Outre cette partie du témoignage du juge McNicoll les jurés ont demandé à lire en entier le témoignage de l'accusé lui-même, Michel Dunn.

Par ailleurs, vers 16h45, les jurés revenaient à nouveau devant le juge Jacques Ducros, cette fois pour demander qu'on leur remette les conclusions du premier et du deuxième rapport d'autopsie du pathologiste, le Dr Richard Authier.



la joie
c'est de ne pas se priver en vacances... car au Club Med, tout est compris*
* (sauf les souvenirs, le bar et les excursions)

la SUPER agence VOYAGES MICHEL
vous aidera à choisir parmi les destinations fantastiques du Club Med

Club Med La belle vie!
Voir notre annonce dans la section Tourisme

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DE LA VILLE DE QUÉBEC INC.

Dîner-causerie Le mercredi, 21 octobre 18:30

Restaurant Le Baron Rouge



Claire Auger, Conférencière invitée, Claire Auger, Notaire
Coût: 12,00\$
Renseignements: Renée Simard 658-7741 (info)



La suprématie de l'élégance... au masculin



1110, rue St-Jean, Qué. 692-2138
Stationnement gratuit Porte St-Jean, Place d'Youville, Place Hôtel de Ville.

Vente de Tapis Lundi Seulement!



Lundi 19 oct. de 9hres à 18 hres

PRÉLART SANS CIRAGE
PRIX RÉGULIERS JUSQU'À \$14.99 v.c.
RECHERCHER LA MARCHANDISE ÉTIQUETÉE "VENTE DU LUNDI"
LUNDI SEULEMENT

\$4.99 v.c.

TAPIS Métropolitain
215 boul. Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) 681-3514



C'EST LA VENTE PHOTO ANNUELLE AU QUÉBEC.



Yashica FX-3
objectif 50 mm F2
Le meilleur choix, prix/performance. Très compacte, boîtier noir, affichage à diodes, retardateur.
167,00



Minolta Hi-matic S2
Automatic, mise au point par des symboles, flash intégré, avertisseur lorsque le sujet est hors de portée du flash. Une garantie de bonnes photos.
127,00



Nikon EM
objectif 50 mm F1.8e
Simple d'utilisation. Il émet un signal lors d'une mauvaise exposition. Motorisable, retardateur, bouton de correction pour contre-jour, etc.
217,00

Objectifs VIVITAR

28 mm	Ø F2.8	77,00 \$
28 mm	Ø F2.8	97,00 \$
135 mm	Ø F2.8	97,00 \$
ZOOM 80-200	Ø F4.5	167,00 \$
ZOOM 70-150	Ø F3.8	227,00 \$
ZOOM 75-205	Ø F3.8	247,00 \$

macro



Agrandisseur OMEGA B-635
de laboratoire
objectif non inclus
154,00

LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

LES STUDIOS GOSSELIN
Division photographie

LEVIS	102 route Kennedy	833-5860
QUEBEC	10 avenue Bégin	837-8868
SAINT-FOY	12 Côte de la Fabrique	692-4515
	Centre d'achats de la Colline	653-3220
BEAUCÉ	Complexe Centre-ville	656-6309
	Galerie de la Chaudière	387-3670
	St-Marie	
	11770 1re Avenue	228-9766
	St-Georges	
PLESSISVILLE	Galerie de l'Érabie	362-6441
THETFORD-MINES	Galerie de Thetford	338-5577
MONTMAGNY	44 St-Jean-Baptiste	248-5823
SHERBROOKE	107 Frontenac	563-4811

Prix en vigueur du 6 octobre au 31 octobre 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks

Rendez-vous beauté
CARILAN

Rabais beauté semi-annuel
du 19 oct. au 1er nov.

Ondulation Permanente
NATURAL STYLING
Un coup de brosse et la permanente fera le reste.
Prix courant: 35 \$
En spécial: **25 \$**
(coupe en sus)

Esthétique spécial facial
Nelly de Vuyst
50% de réduction
Un masque de mousse unique en son genre.
Prix courant: 30 \$
En spécial: **15 \$**

A nos trois salons. Pour obtenir un rendez-vous:
GALERIES DE LA CAPITALE 628-8785
PLACE FLEUR DE LYS 529-1373
PLACE LAURIER 653-4049

POUR ELLE ET LUI
CARILAN

Coupable de meurtre

par Lucien LATULIPPE

Pierre Nadeau a été trouvé coupable de meurtre au second degré, jeudi soir, par un jury composé de sept hommes et de cinq femmes. Le procès s'est déroulé au palais de justice de New Carlisle sous la présidence du juge Louis Doiron qui a remis la sentence à une date ultérieure.

Agé de 25 ans et domicilié à Saint-François-d'Assise, une localité de la Matapédia, Pierre Nadeau avait été accusé du meurtre au premier degré de Marc Francoeur, âgé de 24 ans et demeurant à Nouvelle, dans la circonscription de Bonaventure.

Dans cette cause, le ministère public était représenté par Me Robert Lévesque et Me Gilles Fournier. Le prévenu était défendu par Me Lucien Grenier et Me Donatien Grenier, de New Carlisle.

Au cours du procès qui avait débuté le 5 octobre et qui a duré neuf jours, la cour n'ayant pas siégé le jour de l'Action de Grâce, il a été établi que Marc Francoeur avait été tué d'une balle de calibre 30-30, le 13 janvier, au moment où il se trouvait au logis où habitait l'accusé avec Linda Caissy-Ouellet, à Saint-François-d'Assise.

De l'ensemble de la preuve, il ressort que le coup de feu a été tiré à la suite d'une discussion entre Francoeur et Nadeau.

Sexagénaire trouvé mort

M. Raymond Morneau, 60 ans, qui était recherché dans la forêt près de Sainte-Perpétue, dans la circonscription de L'Islet, a été retrouvé mort jeudi matin, vers 9h10, dans le bois à environ un mille de son domicile.

Le sexagénaire avait quitté la maison familiale, mercredi vers 17h10, pour aller se promener en forêt. Au cours de la soirée, l'absence prolongée de l'homme qui souffrait de défaillance cardiaque fut rapportée à la SQ de Saint-Pamphile.

Jeudi, vers 7h, les recherches pour tenter de localiser le disparu étaient entreprises avec la participation d'un hélicoptère, du chien-pisteur Grim et de son maître, l'agent Ronald Lussier, de policiers et des membres de la famille Morneau.

Environ deux heures plus tard, des chercheurs découvraient le cadavre du sexagénaire. La Sûreté du Québec au poste de Saint-Pamphile poursuit son enquête afin de découvrir les circonstances exactes du décès de cet homme.

Braconnage: personnes interrogées

par Lucien LATULIPPE

Une dizaine de personnes ont été interrogées relativement au réseau de braconniers mis au jour dans la vallée de la Matapédia, mercredi. Elles ont été libérées, mais elles seront appelées à comparaître en cour par avis de sommation.

Le bureau de la conservation de la faune à Rimouski précisait de plus, jeudi, que 38 agents de son service et 5 agents de la Sûreté du Québec avaient participé aux 22 perquisitions qui ont été effectuées dans plusieurs municipalités de la Matapédia, surtout à Sainte-Florence et à Caussapscail.

Le butin saisi s'énumère ainsi: un véhicule 4x4, 500 à 600 kilos de viande de chevreuil et d'orignal, 100 saumoneaux, deux saumons, un héron bleu, une chouette, 12 filets de pêche, deux lampes à piles, 10 armes à feu et 10 collets à originaux.

Ce réseau a été mis au jour à la suite d'une enquête qui durait depuis plus d'un an et qui a pris de l'ampleur au cours des derniers mois. Les perquisitions simultanées ont débuté mercredi matin et elles ont été complétées en trois heures.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

LUNDI

CHANCEUX



8 HEURES DE SPECIAUX EXTRAORDINAIRES
DANS TOUS LES RAYONS DE 9h30 à 17h30

Suivez la foule lundi chez Laliberté. Un jour exceptionnel qui vous donne la chance d'économiser sur une foule de vêtements saisonniers pour toute la famille, articles pour le foyer, bijoux, chaussures, etc. Quantités limitées. Venez dès l'ouverture lundi matin. S.V.P. Aucune commande postale ni téléphonique. Aucune livraison.



EN DIRECT
DU MAGASIN
sur les ondes de

CFLS 92

LUC DELISLE

animera le tirage des grands
prix du concours VISA CFLS
entre 14h et 16h30.



SOUS-VETEMENTS
POUR HOMMES

SOUS-VETEMENTS
EN LAINE "KROY"
HARVEY-WOODS

Tricot 90% laine 10% nylon. Légères imperfections n'affectant pas la qualité ni la durabilité.

SPECIAL LUNDI

Manches courtes: 7.99

Modèle sans manches: 5.99

POUR HOMMES

LOT DE BIKINIS
POUR HOMMES

Tricot uni polyester et coton. Choix de 4 couleurs. P.M.G.

SPECIAL LUNDI

1.79 ch.
3 POUR \$5

BAS DE QUALITE
POUR HOMMES

Tricot extensible et résistant. Choix de couleurs en vogue.

SPECIAL LUNDI

.99

CHANDAILS EN
"SHETLAND"

Tricot lavable 70% polyester 30% laine. Bleu, beige, gris. Col en V. P.M.G.XG. pour jeune homme.

SPECIAL LUNDI

13.99

LOT DE GANTS
POUR HOMMES

Chaud confection en suédine. Modèle doublé. Couleur cognac. P.M.G.

SPECIAL LUNDI

2.99

POUR DAMES

BLAZERS
ET JUPES
EN VELOURS

Confection soignée. Couleurs assorties. Grs: 6 à 18 et 38 à 44 pour dames et demoiselles.

SPECIAL LUNDI

BLAZER 29.99

JUPE 19.99

SPORT DAMES

CHANDAILS
ET CARDIGANS
POUR DAMES

Modèles variés en laine, coton, acrylique. Teintes mode. P.M.G.

SPECIAL LUNDI

\$5 \$10 \$15

ENSEMBLES
2 ET 3 PIECES

Jupe et chandail, avec ou sans cardigan. Tricot lainage, acrylique. Beige, rouge, rose,ivoire, vert, bleu. P.M.G.

SPECIAL LUNDI

50% DE RABAIS

CHAUSSURES

SOULIERS DAMES
"NATURALIZER"

Modèles de toilette. Pointures 5 à 9.

SPECIAL LUNDI

14.99

SOULIERS DAMES
'TENDER TOOTSIES'

Modèles tout confort. Pointures: 5 à 10 dans le lot.

SPECIAL LUNDI

6.99

BOTTES D'HIVER
GARÇONS ET DAMES

Modèles sport en vrai cuir. Pointure unisexue. Aubaine!

SPECIAL LUNDI

29.99

POUR DAMES

JOLIES ROBES
DE
CHAMBRE

Confection soignée en ratine de coton. Couleur marine. P.M.G.

ORDINAIREMENT \$35

SPECIAL LUNDI

9.99

LINGERIE DAMES

ROBES DE NUIT
POUR DAMES

Bonne confection en coton imprimé de couleurs variées. P.M. Rég. \$35.

SPECIAL LUNDI

9.99

GAINE-CULOTTE
"WONDER-BRA"

Style 6950 à taille haute. Lycra et dentelle. Blanc. Grs: P.M.G. Rég. \$20.

SPECIAL LUNDI

9.99

SOUTIEN-GORGE
"WONDER-BRA"

Style 1137. Disponible en beige et blanc. Grs: 34-36-38 B C D. Rég. \$14.

SPECIAL LUNDI

9.99

BOUTIQUE
CHARIVARI

MANTEAUX D'HIVER
JEUNE DAME JUNIOR

Manteaux longs, courts et trois-quarts. Variété de tissus, couleurs et grandeurs. Val. jusqu'à \$200.

SPECIAL LUNDI

49.99

LOT DE ROBES
POUR DAMES

Modèles tout-aller pour jeune dame JUNIOR. Des valeurs jusqu'à \$80.

SPECIAL LUNDI

14.99

POUR LE FOYER

ENSEMBLES
DE
SERVIETTES

Belle ratine tout coton. Couleurs unies: brun,ivoire, bourgogne, bleu, rose.

SPECIAL LUNDI

22x42 2.59

Rég. \$4.49 pour: 1.79

15x25 1.79

Rég. \$2.98 pour: .79

12x12 .79

Rég. \$1.29 pour:

LINGERIE DE MAISON

ENSEMBLE
SALLE DE BAINS

Comprend rideaux de fenêtre et rideau de douche. Vinyle épais. Choix de motifs et coloris. Rég. \$10.98

SPECIAL LUNDI

5.99

LOT DE NAPPES

Dessus en vinyle et endos en flanelle. Variété de motifs et couleurs. Grs: 52 x 52 po. Rég. \$5.98

SPECIAL LUNDI

3.45

LINGES A VAISSELLE

Tissu 100% coton de belle qualité. Couleurs attrayantes. Grs: 24 x 36 po. Rég. \$1.79

SPECIAL LUNDI

1.10

BELLES SERVIETTES

Serviettes de toilette 15x25 po. Motif floral sur rayures contrastantes. Rég. \$1.98

SPECIAL LUNDI

1.15

AUTRES SERVIETTES

Serviettes de bain 20x38 po. Belle ratine tout coton. Motif à petits carreaux de couleurs variées. Rég. \$2.79

SPECIAL LUNDI

1.65

DEBARBOUILLETES

Ratine 100% coton. Motif à carreaux multicolores. Grs: 10 1/2 x 10 1/2. Valeur .39 ch.

SPECIAL LUNDI

4 POUR .88

POUR DAMES

LOT
DE ROBES
A SACRIFIER

Robes de tout-aller pour plaire à tous les goûts. Des valeurs jusqu'à \$100 à sacrifier!

SPECIAL LUNDI

19.99

POUR FILLETES

MANTEAUX
CAR-COATS

Val. jusqu'à \$50. Simili cuir facile d'entretien. Grs: 4-5-6x-12 ans pour fillettes.

SPECIAL LUNDI

\$10

PANTALONS
ADOLESCENTES

Val. jusqu'à \$36. Confection soignée 100% polyester. Grs: 5 à 11.

SPECIAL LUNDI

\$10

ROBES DE CHAMBRE

Val. jusqu'à \$28. Pour garçonnets 2 à 6x. Ratine lavable. A solder.

SPECIAL LUNDI

\$5

LOT DE JUPES

Val. jusqu'à \$20. Pour fillettes 7 à 10 ans. Choix de modèles et couleurs.

SPECIAL LUNDI

\$5

LOT DE VETEMENTS

Val. jusqu'à \$22. Blouses, jeans, pantalons pour fillettes 7 à 14 ans. Couleurs et grandeurs désassorties.

SPECIAL LUNDI

\$5

VETEMENTS VARIES

Val. jusqu'à \$11. Pour fillettes, jaquettes, tee-shirts et pyjamas (bébés). A liquider.

SPECIAL LUNDI

\$3

ROBES ET ENSEMBLES

Val. jusqu'à \$35. Pour fillettes 4 à 6x et 7 à 14. Ensembles 2 pièces et robes de toutes sortes. A solder.

SPECIAL LUNDI

\$10

BIJOUX

500 BIJOUX
VALEURS
JUSQU'A \$5

Lot comprenant colliers, bracelets, boucles d'oreilles, broches. Venez tôt lundi matin pour le premier choix.

SPECIAL LUNDI

1.00

AU RAYON
DES BIJOUX

LOT DE 300 BIJOUX

Val. jusqu'à \$35. Bijoux de marque réputée: colliers, bracelets et boucles d'oreilles.

SPECIAL LUNDI

50%

POUR GARÇONS

LOT DE BAS
POUR GARÇONS

Tricot 50% laine 50% nylon. Couleurs assorties. 9 à 10 1/2.

SPECIAL LUNDI

\$1

POLOJAMAS
POUR GARÇONS

Polyester et coton. Beige et gris. 8 à 12 ans. Rég. \$11.

SPECIAL LUNDI

\$5

GILETS TEE-SHIRTS
POUR GARÇONS

Tricot acrylique. Col roulé. Couleurs variées. 10 à 16 ans. Rég. \$5.

SPECIAL LUNDI

\$3

GILET DEBARDEUR
POUR GARÇONS

Tricot acrylique. Encolure en V. Teintes variées. 12 à 16 ans. Rég. \$9.

SPECIAL LUNDI

\$5

LOT DE VETEMENTS
POUR GARÇONS

Vestons sport, pullovers, chemises, couleurs et grandeurs désassorties. Rég. jusqu'à \$35.

SPECIAL LUNDI

\$3

DERNIERE CHANCE LUNDI 19 OCTOBRE
pour participer au concours

VISA CFLS 92

ATTRIBUTION DES 3 GRANDS PRIX LUNDI
19 OCT. A 16h. A L'ENTREE DU MAGASIN
— UNE AUTOMOBILE LADA 81 — UNE FOURRURE
LALIBERTE — ET UN VOYAGE POUR 2 AUX BAHAMAS

VISA CFLS 92

UN VISA GRATUIT
à tous les visiteurs!

5 VISAS
GRATUITS
AVEC CHAQUE
ACHAT DANS
TOUS LES RAYONS
DU MAGASIN
LUNDI DERNIER JOUR!